



Patrimoine canadien



Pour la période se terminant le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports au Parlement – Document pilote

Canadä

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

 ${
m N^0}$ de catalogue BT31-4/24-1997 ISBN 0-660-60310-1



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée "Repenser le rôle de l'État".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

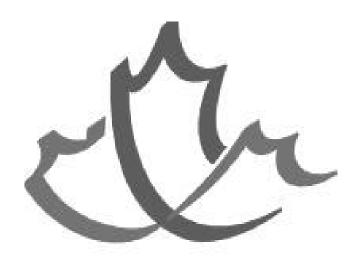
Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité Secrétariat du Conseil du Trésor L'Esplanade Laurier Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5

Téléphone: (613) 957-7042 - Télécopieur: (613) 957-7044

Patrimoine canadien



Rapport de rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 1997

Table des matières

Résumé	. l
Section I : Message de la Ministre	. 2
Section II : Aperçu du Ministère	. 4
Priorités ministérielles de 1996-1997	
Organisation et Programmes du Ministère	
Lien entre la structure du programme et l'organisation	. 9
Section III : Rendement du Ministère	11
A. Prévisions de rendement	
Enjeux/Défis	
B. Examen des réalisations	
Programme Identité canadienne	
Activité Participation	
Identité canadienne	
Multiculturalisme	
Sport	
Activité Appui aux langues officielles	
Activité Développement culturel et patrimoine	
Industries culturelles	
Arts	
Patrimoine	
Programme Parcs Canada	
Programme Services de gestion ministériels	
C. Principaux examens	
1	
Section IV : Renseignements supplémentaires	53
A. Rapports législatifs déposés par le ministère du Patrimoine canadien	
entre le 1 ^{er} avril 1996 et le 31 mars 1997	
B. Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien	
C. Renseignements supplémentaires	
Sommaire des crédits approuvés	
Tableau des dépenses prévues et des dépenses réelles	
Coût net du Ministère	
Utilisation des ressources humaines	
Paiements du transfert - Subventions et contributions	
Détails des subventions et contributions	
Dépenses en capital de Parcs Canada par activité	
Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations	
Détail des grands projets d'immobilisations - Parcs Canada	
Analyse de recettes par programme	
Périmètre urbain - Bilan des opérations du fonds renouvelable	78
Unité d'entreprises - Bilan des opérations du fonds renouvelable	79

Résumé

Le présent rapport de rendement décrit les résultats que le ministère du Patrimoine canadien a obtenus en 1996-1997 en travaillant avec les Canadiens à investir dans le patrimoine national pour le bénéfice des générations futures et à édifier une société dans laquelle chacun peut apprécier les richesses naturelles et historiques du pays, exprimer sa créativité et contribuer de façon productive à l'avenir de la collectivité.

On y précise le mandat et les objectifs du Ministère, passe en revue les engagements pris dans le Rapport de 1996 du président du Conseil du Trésor, et rend compte des résultats produits par le Ministère au moyen des ressources disponibles. Enfin, un sommaire financier décrit les dépenses prévues et réelles.

Le ministère du Patrimoine canadien a aidé des créateurs artistiques à se perfectionner, à produire et à tirer profit de leurs oeuvres. Il a assuré aux Canadiens, tant producteurs que consommateurs, l'accès à un système de radiodiffusion favorable aux objectifs économiques et sociaux et les a aidés à s'adapter à l'évolution de la technologie. Le Ministère a renforcé la capacité de production et la diffusion des produits de l'industrie de l'édition, de l'enregistrement sonore, du film et de la vidéo; il a aussi modifié la *Loi sur le droit d'auteur* en tenant compte à la fois des droits des créateurs et des besoins des utilisateurs. Il a également aidé les musées canadiens à enrichir leurs collections et à attirer un public plus nombreux.

De plus, le Ministère a fait la promotion d'événements historiques et de festivités annuelles réunissant tous les Canadiens et a donné à des jeunes et à des Autochtones hors réserve l'occasion d'une participation productive à la société canadienne. En collaborant de plus en plus avec les entreprises, il a encouragé chez les Canadiens la compréhension mutuelle et la pleine participation et favorisé une appréciation commune des grands événements qui ont façonné le pays. Patrimoine canadien a soutenu la viabilité des communautés minoritaires de langue officielle et a contribué au bilinguisme croissant de la jeunesse canadienne. Grâce à une participation accrue du secteur privé, il a contribué à offrir à la population canadienne des performances sportives de classe mondiale dont elle a tiré beaucoup de plaisir et de fierté.

Le ministère du Patrimoine canadien s'est aussi employé à fournir les meilleurs services possibles aux visiteurs des parcs, des lieux et des canaux historiques nationaux, à établir de nouveaux parcs et à protéger le patrimoine écologique et historique du Canada.

Section I : Message de la Ministre

Les Canadiens estiment que leur gouvernement doit contribuer à la prospérité et au bienêtre de la société et montrer de façon concrète comment il s'acquitte de cette tâche. C'est donc avec fierté que je vous présente le premier Rapport sur le rendement déposé par le ministère du Patrimoine canadien.

La mission du ministère du Patrimoine canadien est de renforcer et de mettre en valeur le Canada : en favorisant l'expression de notre fierté à l'égard du Canada; en contribuant à son développement économique et à sa prospérité; en protégeant le patrimoine canadien; en assurant l'accès aux moyens d'expression et aux espaces communs canadiens et en encourageant la participation et la contribution à la vie de la société canadienne.

Au cours de la dernière année, le Ministère n'a pas ménagé ses efforts pour mener à bien sa mission, et je crois qu'il a obtenu des résultats exceptionnels, comme le montre le présent rapport.

En modernisant la *Loi sur le droit d'auteur*, nous avons fait en sorte que les artistes, les producteurs et les créateurs canadiens soient maintenant assurés de recevoir une rémunération pour l'utilisation et la copie privée de leurs enregistrements sonores.

Le nouveau Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes favorisera le développement du film et de la vidéo au Canada.

Grâce aux fonds supplémentaires versés aux éditeurs du pays, les consommateurs canadiens auront accès à un plus grand nombre de livres d'auteurs canadiens.

Le soutien financier de Radio Canada International donne au monde entier l'accès à l'actualité canadienne.

Nous avons aussi élaboré un système de cotation de la violence dans la programmation télévisuelle qui fournira une information vitale aux parents canadiens.

Le Programme d'aide aux athlètes a offert son appui financier à plus de 1 100 athlètes de calibre national et international.

Le programme Jeunesse Canada au travail a contribué à créer des emplois pour des milliers de jeunes Canadiens. Et grâce aux échanges internationaux, des milliers d'autres jeunes ont pu en apprendre davantage sur le Canada, sa culture, sa dualité linguistique et sa dimension multiculturelle.

Nous avons réservé un espace de plus de 60 000 kilomètres carrés — superficie plus grande que la Suisse — pour la création de parcs nationaux. De plus, nous avons procédé à l'établissement de deux nouveaux parcs nationaux. En outre, des mesures énergiques ont été prises pour préserver la beauté et l'environnement grandioses du parc national de Banff.

Tout cela a été accompli en collaboration avec différents partenaires au profit d'un Canada fort, uni et vibrant. Il revient à chacun de nous, individuellement et collectivement, de protéger et de célébrer notre pays. Je compte bien que nous continuerons de travailler tous ensemble à renforcer le Canada en prévision du XXI^e siècle.

Section II : Aperçu du Ministère

Rôles et responsabilités

Le projet de loi C-53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien, a été promulgué le 12 juillet 1996. Cette loi énonce le rôle important que joue le Ministère au sein de la société canadienne, en ce qui a trait à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadien ainsi qu'aux lieux naturels et historiques d'importance nationale.

Le ministère du Patrimoine canadien a les responsabilités suivantes :

- gérer les programmes se rapportant aux parcs nationaux, aux aires nationales de conservation marine, aux lieux historiques nationaux, aux canaux historiques, aux gares ferroviaires patrimoniales, aux rivières patrimoniales et aux édifices fédéraux à valeur patrimoniale;
- élaborer les politiques canadiennes en matière d'affaires culturelles et de radiodiffusion, aider les industries culturelles et les organismes des arts et du patrimoine, et encourager la création, la production, la distribution et la consommation de biens et services culturels et patrimoniaux;
- gérer les programmes et les initiatives se rapportant à la nature multiculturelle de la société canadienne;
- encourager le sport et en favoriser le développement;
- favoriser notre sentiment d'identité nationale et promouvoir la participation civique de tous les membres de la société canadienne;
- favoriser l'égalité de statut et l'utilisation des langues officielles et appuyer le développement des communautés minoritaires de langue officielle;
- constituer la principale source de référence pour les droits de la personne au Canada.

Le ministère du Patrimoine canadien travaille avec les Canadiens et les Canadiennes au renforcement de leur sentiment commun d'identité tout en respectant la diversité du territoire et de la population du Canada. Ce sentiment est favorisé par la reconnaissance et la célébration de l'excellence, la protection du patrimoine naturel et culturel du pays et le maintien de son intégrité, l'expression créatrice et physique, la commémoration du passé, la célébration des réalisations contemporaines et une meilleure connaissance des valeurs et des symboles nationaux.

Le Ministère favorise la participation individuelle et collective de tous les citoyens et citoyennes à la vie sociale, politique, culturelle, environnementale et sportive du pays et s'emploie à éliminer les entraves à une telle participation. Il mène des initiatives qui équilibrent les droits et les responsabilités individuels et collectifs de façon à promouvoir l'autonomie des communautés et l'épanouissement personnel tout en ouvrant des possibilités à tous les Canadiens et Canadiennes.

Le Ministère favorise la créativité et les réalisations canadiennes par une série d'activités et d'initiatives qui mettent en valeur et renforcent les entreprises culturelles, artistiques, sportives, commémoratives et écologiques. Il fait la promotion de ces secteurs en tant qu'apports fondés sur la connaissance, favorables à une économie avancée et compétitive sur les marchés internationaux.

Le Ministère est déterminé à faire preuve de plus de souplesse et d'initiative dans ses communications avec les Canadiens et les Canadiennes, dans ses consultations visant à déterminer leurs besoins et leurs priorités et dans la prestation de ses services.

Priorités ministérielles de 1996-1997

Étant donné les nombreux domaines d'action et la variété des activités menées dans les divers secteurs de la société, le Ministère oeuvre avec les Canadiens et les Canadiennes à façonner et à refléter une société qui respecte ses membres, son territoire et son patrimoine. Les priorités pour l'année étaient :

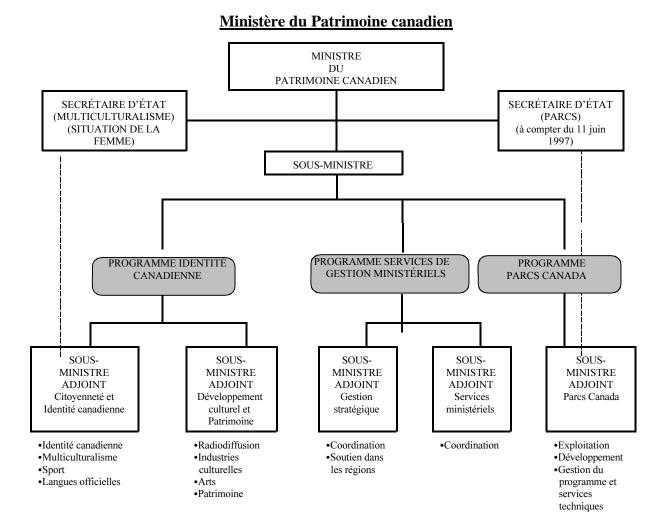
- élaborer des critères de rendement et déposer un premier rapport au Parlement sur la participation des institutions fédérales à la réalisation de la mission que le gouvernement s'est donnée de favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones, et de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne;
- entreprendre l'élaboration d'un plan d'activités pour le sport au Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires et les autres principaux intervenants, et créer un comité consultatif auprès du Ministre sur l'appui du secteur privé à l'égard du sport;
- renforcer la sensibilisation à l'égard de l'identité et des valeurs canadiennes communes et favoriser la participation de tous les Canadiens et Canadiennes aux sphères d'activité sociale, politique, économique et culturelle de la société canadienne;
- réorienter les activités liées à l'identité canadienne, à la participation des citoyens et des citoyennes et au multiculturalisme afin de répondre aux priorités du public quant à la promotion de l'intégration, à l'accès aux institutions, à la compréhension entre les groupes, au respect mutuel et au civisme éclairé;
- axer des programmes ministériels vers la collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone afin de mettre en oeuvre les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones ainsi que le programme d'action du gouvernement sur les questions touchant les Autochtones;
- examiner et mettre à jour les programmes et les politiques culturels nationaux afin d'encourager l'expression culturelle canadienne et la diffusion d'un contenu canadien dans les secteurs de la radiodiffusion, de l'édition, du film, de l'enregistrement sonore, du multimédia et des autres secteurs culturels;
- faciliter la transition vers de nouvelles technologies en encourageant le développement d'un contenu canadien varié et en garantissant une place à l'expression canadienne dans de nouveaux médias tels que l'autoroute de l'information, la radiodiffusion directe et audionumérique, la publication électronique et les productions multimédias;

- encourager la formation de partenariats et le développement de nouvelles approches pour assurer les revenus et la stabilité financière nécessaires pour favoriser l'expression artistique et permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de protéger et de partager les trésors naturels et culturels de leur patrimoine;
- appliquer une approche commerciale aux programmes existants destinés à protéger et à présenter le patrimoine naturel et culturel du Canada et à élargir le réseau des parcs et des lieux historiques;
- réaliser le Programme du tourisme patrimonial par le biais d'une plus grande collaboration avec le secteur privé et des activités conjointes de communication et de promotion, afin d'intensifier le rôle du Ministère dans ce secteur et de hausser la qualité de l'expérience touristique;
- fournir en temps opportun des renseignements et des conseils stratégiques, communiquer de façon pertinente et efficace et fournir des services ministériels efficients afin d'assurer la mise en oeuvre de l'Examen des programmes dans tout le Ministère.

Organisation et Programmes du Ministère

Le Ministère gère trois programmes :

- *Identité canadienne*: élabore et promouvoit la compréhension des politiques et gère des programmes destinés à encourager tous les citoyens et citoyennes à prendre une part active, individuellement et collectivement, à la vie économique, sociale, politique, culturelle et sportive du pays et à éliminer les obstacles à une telle participation tout en favorisant l'expression de fierté nationale;
- Parcs Canada: commémore, protège et présente les lieux qui constituent des exemples importants du patrimoine culturel et naturel du Canada par des moyens qui en encouragent la compréhension, l'appréciation et l'utilisation par les générations actuelles et futures. Il englobe les programmes se rapportant aux parcs nationaux, aux aires nationales de conservation marine, aux lieux historiques nationaux (dont les canaux historiques), aux gares ferroviaires patrimoniales, aux rivières du patrimoine canadien, aux édifices fédéraux à valeur patrimoniale et aux sites du patrimoine mondial;
- Services de gestion ministériels : définit l'orientation et les stratégies du Ministère, exécute la planification à court et à long termes et donne des conseils sur les questions se rapportant au portefeuille, fournit les services juridiques et les services de soutien administratif, de vérification et d'évaluation, de communication, d'information, de ressources financières et humaines aux bureaux régionaux et à l'administration centrale. Il coordonne les opérations intergouvernementales ainsi que les relations fédérales-provinciales et internationales pour l'ensemble du Ministère. Il gère également le programme des expositions internationales.



Lien entre la structure du programme et l'organisation

L'organigramme présenté ci-dessus indique la structure du programme et des responsabilités. Les sous-ministres adjoints sont responsables de l'intégrité des programmes et du respect des politiques générales de gestion par l'administration sectorielle. Ils rendent compte au sous-ministre.

Deux sous-ministres adjoints administrent le programme Identité canadienne. Le sousministre adjoint, Citoyenneté et Identité canadienne, est responsable des activités Participation et Appui aux langues officielles, alors que l'autre sous-ministre adjoint a la responsabilité de l'activité Développement culturel et patrimoine. Cinq directeurs exécutifs régionaux se chargent de la prestation de ces services dans les régions.

Le sous-ministre adjoint, Parcs Canada, administre le programme Parcs Canada. Deux directeurs généraux régionaux sont responsables de sa mise en oeuvre dans les régions.

Le sous-ministre adjoint, Services ministériels, et le sous-ministre adjoint, Gestion stratégique, administrent le Programme des services de gestion ministériels. Les directeurs exécutifs régionaux rendent compte au sous-ministre adjoint, Gestion stratégique, et sont responsables de la prestation du service de soutien administratif dans les régions.

Section III : Rendement du Ministère

A. Prévisions de rendement

Ministère du Patrimoine canadien		
Pour fournir aux Canadiens les avantages suivants :	Comme le démontre ce qui suit :	
Fierté accrue à l'égard du Canada	 Une connaissance accrue des Canadiens et des Canadiennes des grands événements qui ont façonné le Canada De plus grandes possibilités d'en apprendre davantage sur le Canada et sa population Une plus grande capacité des industries culturelles de créer, de produire, de distribuer et de commercialiser des produits canadiens. De plus grandes possibilités pour les Canadiens et les Canadiennes d'apprécier la dualité linguistique La promotion de l'excellence et la célébration des réalisations en sport De nouvelles sources d'investissement afin d'assurer un soutien plus efficace à l'excellence athlétique au Canada 	
Développement économique et prospérité du Canada	 De plus grandes possibilités pour les jeunes Canadiens d'acquérir de l'expérience de travail et de mieux connaître leur pays La promotion d'un climat de concurrence durable pour les industries de la radiodiffusion et des télécommunications qui tient compte des questions liées à la convergence Des possibilités de profiter des expériences que nous offrent les aires du patrimoine du Canada Une plus grande capacité de gérer et de protéger les ressources patrimoniales existantes et d'en créer de nouvelles par des modes de fonctionnement novateurs 	
Protection du patrimoine canadien	 De nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires protégées La protection et la présentation du patrimoine naturel et culturel revêtant une importance national L'innovation et la coopération dans la préservation, la promotion et la gestion des collections nationales 	
Accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs	 La promotion d'un contenu canadien de qualité et un accès aux moyens d'expression et aux espaces canadiens dans le système de radiodiffusion et sur l'inforoute De nouvelles dispositions législatives sur le droit d'auteur Une stabilité financière à long terme et une plus grande autonomie pour les organismes à vocation artistique L'établissement de nouveaux publics et de nouvelles perspectives pour les organismes à vocation artistique et culturelle du Canada De nouveaux publics, marchés et approches pour la distribution et la diffusion de collections du patrimoine 	

Prévisions de rendement (suite)

Pour fournir aux Canadiens les avantages suivants :	Comme le démontre ce qui suit :
Participation et une contribution à la vie de la société canadienne	 L'intégration de l'action communautaire, de la compréhension du public et de l'adaptation des institutions fondées sur l'identité, la participation civique et la justice sociale Une plus grande capacité des communautés de langue officielle de contribuer pleinement à la société canadienne Une plus grande participation au sport et aux activités connexes comme un élément clé du développement social et de l'édification du pays Un plus grande accent sur le rôle du système de radiodiffusion pour renforcer les objectifs et les besoins sociaux des Canadiens et des Canadiennes
Un gouvernement plus réceptif	 Une meilleure exécution des services Une gestion stratégique de l'information et des ressources

Source : Rapport annuel du président du Conseil du Trésor au Parlement, 1996, Annexe B.

Enjeux/Défis

Au cours de l'année 1996-1997, le ministère du Patrimoine canadien s'est intéressé à différents enjeux en constante évolution, notamment :

- le désir, exprimé par le peuple canadien et son Parlement, d'une responsabilité accrue et d'une plus grande consultation dans la gestion des finances et programmes publics;
- la nécessité consécutive de redistribuer les ressources, de repenser les rôles et de moderniser les lois, les règlements et les mécanismes de financement;
- la nécessité d'obtenir une meilleure information sur laquelle fonder les décisions relatives à l'orientation et à la portée des programmes gouvernementaux;
- la pression forçant les groupes de clients à rechercher de nouveaux modes de financement;
- le besoin d'établir de nouveaux partenariats avec d'autres compétences et des tierces parties afin qu'elles contribuent à la prestation des programmes et des services;
- les pressions internationales favorisant la libéralisation du commerce;
- une population de plus en plus diversifiée caractérisée par sa dualité linguistique, sa diversité ethnoculturelle et la place particulière occupée par les Autochtones;
- la poussée des progrès technologiques;
- la reconnaissance accrue de la valeur que revêt la diversité culturelle du Canada aux points de vue des affaires et du commerce;
- le besoin de favoriser l'excellence chez nos artistes et nos créateurs et de garantir l'accès à un contenu culturel dans les deux langues officielles;
- l'importance du rôle du gouvernement pour assurer que les francophones et les anglophones ont accès à une éducation dans leur langue maternelle, que les besoins en matière de langue seconde sont comblés et que les collectivités minoritaires de langue officielle sont en mesure de se développer;
- le besoin d'établir de nouveaux parcs et de nouveaux sites et de continuer à protéger les ressources naturelles et culturelles;
- le défi d'encourager l'excellence internationale dans le sport par le biais d'une collaboration avec des partenaires qui connaissent également des contraintes de financement.

B. Examen des réalisations

La présente section souligne, par programme et activité, certaines des principales réalisations liées aux prévisions de rendement.

PROGRAMME IDENTITÉ CANADIENNE

Objectif

Favoriser l'épanouissement d'un sens profond de l'identité canadienne, axé sur des valeurs et des buts communs, en vue de renforcer les fondations sur lesquelles le Canada peut grandir et prospérer.

ACTIVITÉ PARTICIPATION

Description de l'activité

L'activité est responsable de la mise en oeuvre des programmes Participation des citoyens, Multiculturalisme (qui comprend Identité canadienne) et Sport.

Identité canadienne

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Tous les Canadiens et les Canadiennes, notamment les jeunes, les organisations bénévoles, les organismes non gouvernementaux, les entreprises du secteur privé, les ministères et organismes provinciaux et territoriaux, les établissements d'enseignement, les associations professionnelles, les experts en matière de droits de la personne et les institutions nationales.
- Les Autochtones hors réserve au Canada, pour certains programmes.

Contribuer à :

Une fierté accrue à l'égard du Canada:

Une connaissance accrue des Canadiens et des Canadiennes des grands événements qui ont façonné le Canada et de plus grandes possibilités d'en apprendre davantage sur le Canada et sur sa population

- Une série de programmes complémentaires ont été mis sur pied pour offrir aux Canadiens l'occasion de montrer et d'exprimer leur fierté et leur attachement à l'égard de leur pays : *Le Canada une affaire de coeur* (comprenant la Journée du drapeau national du Canada), *Célébrons le Canada* (comprenant la Journée nationale des Autochtones, la Fête de la Saint-Jean-Baptiste et la Fête du Canada), *Défi de l'affiche de la Fête du Canada* et le défi *Un million de drapeaux*.
- On a organisé des événements spéciaux, mis en place des partenariats et contribué au financement de projets afin d'encourager les initiatives visant à sensibiliser les Canadiens à certains événements historiques importants (la trousse éducative *Haut en couleurs/With Flying Colours* et la série *Reflets du patrimoine*, de la Fondation Charles R. Bronfman).

Contribuer à :

<u>Le développement économique et la prospérité du Canada :</u>

De plus grandes possibilités pour les jeunes Canadiens d'acquérir de l'expérience de travail et de mieux connaître leur pays

Une jeune étudiante autochtone engagée pour l'été dans un Centre d'accueil autochtone en Alberta en vertu du programme Jeunesse Canada au travail a déclaré que c'était «la meilleure occasion d'apprentissage qu'[elle ait] connue», que le fait d'avoir pu travailler sur Internet lui avait «ouvert une porte sur le monde entier» et que cette expérience l'avait incitée à «continuer en tant que bénévole pour le reste de l'année».

- Nous avons lancé sur Internet le programme interactif Échange Jeunesse, qui met en rapport des étudiants de toutes les régions du Canada.
- L'Association nationale des centres d'amitié a administré un budget de 1,5 million \$ consacré au programme Jeunesse Canada au travail pour les jeunes autochtones en milieu urbain, qui a permis la création de 375 emplois d'été, soit 50 pour cent de plus que les 250 emplois prévus. Environ 7 000 jeunes Canadiens ont participé aux échanges proposés par le programme Hospitalité Canada.
- Le Forum-jeunesse Laurier, tenu en juin 1996, a fourni à de jeunes Canadiens et Canadiennes une occasion de joindre leur volonté de servir leur collectivité à l'expérience acquise à ce chapitre par des récipiendaires de l'Ordre du Canada.
- Les jeunes Canadiens ont remporté deux médailles lors du Forum jeunesse du Commonwealth, ce qui constitue le plus grand nombre de médailles que peut remporter un pays et le meilleur résultat obtenu jusqu'à présent par le Canada à cette occasion.

Multiculturalisme

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Le gouvernement fédéral (pour intégrer les questions de diversité à l'ensemble des ministères et des organismes)
- Les organisations ethnoculturelles
- Les organismes au service des immigrants
- Les organismes privés et bénévoles de tous les secteurs (p. ex. affaires, culture, enseignement, services, etc.)

• Le public canadien

Contribuer à :

Une participation et une contribution à la vie de la société canadienne : L'intégration de l'action communautaire, de la compréhension du public et de l'adaptation des institutions fondées sur l'identité, la participation civique et la justice sociale

«Au nom du conseil d'administration de la Fondation canadienne des relations raciales, je vous félicite d'avoir axé sur les écoles votre campagne ministérielle du 21 mars. Cette démarche rejoint la philosophie de notre conseil : il est essentiel d'agir auprès des jeunes et de leur montrer l'importance d'éliminer la discrimination raciale pendant que leur esprit est ouvert et curieux.»

Moy Tam, Directeur de la Fondation canadienne des relations raciales

- Parmi les principales activités du programme du Multiculturalisme en 1996-1997, signalons la réalisation d'un examen complet des programmes et le lancement par le secrétaire d'État, en octobre 1996, d'un Programme renouvelé. L'annonce publique et la diffusion de nouvelles *Lignes directrices* pour le programme ont suivi en avril 1997.
- Le renouvellement du Programme, qui a demandé le recoupement de diverses sources de données et des discussions avec plus de 180 groupes d'intervenants, définit le programme et maintient les liens traditionnels avec les organisations ethnoculturelles et multiculturelles. Du même souffle, il renforce les rapports avec d'autres intervenants ainsi que des institutions publiques et privées favorables à la pleine participation des collectivités de culture minoritaire dans la vie sociale, économique, culturelle et politique du pays.
- L'augmentation des partenariats avec les entreprises au sein de ce réseau constitue une autre réalisation positive du Programme en 1996-1997. Par exemple, l'emphase mise sur la participation des jeunes à la campagne du 21 mars (soulignant la Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale) a contribué à stimuler la participation d'entreprises telles que la Banque Royale, Panasonic, Benetton et Sympatico

Sport

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Les athlètes, les entraîneurs et les officiels
- Les organisations sportives nationales (y compris les organisations pour les athlètes handicapés)
- Les organisations multisports de services (p. ex. l'Association olympique canadienne, le Centre canadien sur le dopage sportif, l'Association canadienne des entraîneurs)
- Les centres de perfectionnement multisports
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux
- Les universités
- Le public canadien

Contribuer à :

<u>Une fierté accrue à l'égard du Canada</u>: *La promotion de l'excellence et la célébration des réalisations en sport*

Soixante-treize pour cent des Canadiens interrogés ont indiqué que le fait de voir les meilleurs athlètes canadiens remporter du succès aux Jeux olympiques contribuait de façon significative à leur sentiment d'appartenance au Canada (Ekos, Projet «Repenser le gouvernement», 1996)

Le quart des Canadiens qui ont effectué une contribution à des organismes de bienfaisance ont déclaré qu'ils avaient encouragé des organisations sportives ou récréatives. Cette proportion est le double de celle de 1995. (Goldfarb Consultants, Rapport Goldfarb, 1996)

• On a noté un intérêt accru pour les athlètes canadiens et le sport en raison de la participation du Canada aux Jeux olympiques d'été de 1996 (Atlanta), aux Jeux paralympiques (Atlanta) et aux Jeux olympiques spéciaux d'hiver (Toronto).

- Plus de 3,4 millions de Canadiens ont vu Donovan Bailey remporter la course de 100 mètres. Le nombre d'auditeurs (2 ans et +) pour la couverture des Jeux olympiques par la SRC a été de 23,3 millions.
- En remportant 22 médailles, les athlètes canadiens ont connu leurs meilleurs jeux olympiques d'été (non boycottés). Nos athlètes ont décroché 69 médailles lors des Jeux paralympiques d'été.

Contribuer à :

De nouvelles sources d'investissement afin d'assurer un soutien plus efficace à l'excellence athlétique au Canada

- Le Comité consultatif pour les entreprises a continué à élaborer des stratégies permettant d'améliorer l'appui financier des entreprises à l'égard des activités sportives.
- Le financement pour le développement des sports d'hiver a été inclus dans le budget de base de Sport Canada.
- Un examen des services destinés aux sports a débouché sur la création d'un processus de planification d'activités sportives de haut rendement, d'un comité de coordination national des centres sportifs et d'autres recommandations.
- Le Cadre de financement et d'imputabilité en matière de sport, système transparent et cohérent destiné à régir la distribution du financement fédéral destiné aux activités sportives, a été définitivement mis en place.
- La rencontre qu'a tenue la ministre sur le sport amateur a permis de recueillir les divers points de vue des Canadiens quant à l'avenir du sport au Canada.

Contribuer à :

<u>Une participation et une contribution à la vie de la société canadienne</u>

Une plus grande participation au sport et aux activités connexes comme un élément clé du développement social et de l'édification du pays

Des milliers de Canadiens, jeunes ou vieux, ont témoigné leur appui à nos athlètes en leur envoyant lettres, poèmes, bandes dessinées et fac-similés et en applaudissant leurs performances aux Jeux d'Atlanta et aux Jeux paralympiques.

«Vous m'avez rendu fier d'être canadien. Vos performances étaient une source d'inspiration.»

• Des modèles canadiens de comportement ont émergé des derniers jeux olympiques : Marnie McBean, Annie Pelletier, Kathleen Heddle, Donovan Bailey et l'équipe de la course de 400 mètres relais chez les hommes, et Walter Wu aux Jeux paralympics.

Les athlètes canadiens apparaissent comme des symboles nouveaux et puissants de l'identité et de l'attachement au Canada. (Environics, Focus Canada, 1996) Les athlètes viennent au troisième rang des principaux facteurs (intervenant dans le sentiment d'appartenance au Canada), après le sentiment de sécurité et les parcs nationaux. (Ekos, Projet «Repenser le gouvernement», 1996)

- Le Projet pilote des sports d'intérêt national a été mis sur pied afin d'aider les
 organismes nationaux de sports suscitant une vaste participation, notamment de la part
 des jeunes, et qui répondent aux critères d'admissibilité au financement du
 gouvernement fédéral, mais qui n'ont pas obtenu une cote suffisamment élevée pour
 recevoir une aide financière en vertu du Cadre de financement et d'imputabilité en
 matière de sport.
- Le Ministère a joué un rôle déterminant dans la formation du Collectif antiharcèlement dans le sport.
- En réponse aux mesures minimales prévues dans les ententes de responsabilité passées avec les organismes nationaux de sport, chaque organisme financé a élaboré des politiques contre le harcèlement et en faveur de l'égalité des sexes et a recherché des moyens de promouvoir l'égalité hommes-femmes au sein de l'organisation.

ACTIVITÉ APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES

Description de l'activité

Cette activité consiste en l'exécution du programme des langues officielles dans l'enseignement et du programme de promotion des langues officielles en trois volets d'activités : collaboration intergouvernementale, appui aux communautés linguistiques, promotion et dialogue.

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

Coopération intergouvernementale

- Tous les gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'instruction des groupes minoritaires de langues officielles et l'enseignement de la langue seconde ainsi que les services pour les groupes linguistiques minoritaires dans des domaines autres que l'éducation
- Les huit provinces ayant conclu des ententes pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire en français ou le développement d'institutions postsecondaires francophones
- Les dix provinces et les territoires pour les services autres que l'éducation

Développement des communautés

- Les francophones hors Québec et les anglophones du Québec
- Les associations représentant les collectivités minoritaires de langues officielles
- Les institutions gouvernementales pour la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*

Promotion et dialogue

- Organismes majoritaires (associations bénévoles)
- Jeunes participants aux programmes d'échange nationaux

Contribuer à :

Une fierté accrue à l'égard du Canada:

De plus grandes possibilités pour les Canadiens et les Canadiennes d'apprécier la dualité linguistique

La proportion de personnes bilingues âgées entre 15 et 25 ans a augmenté de 16 à 23 pour cent en dix ans seulement. La présente génération de jeunes est la plus bilingue de notre histoire. De plus, selon un sondage récent publié par Environics, les trois quarts des Canadiens souhaitent que leurs enfants apprennent les deux langues officielles du Canada.

- On a observé une plus grande coopération entre les niveaux de gouvernement, comme l'indique la signature d'un protocole fédéral-provincial-territorial sur les langues officielles dans le domaine de l'éducation, qui offre à un plus grand nombre de Canadiens l'occasion d'apprendre leur langue seconde et d'apprécier la dualité linguistique du Canada.
- La multiplication d'activités de promotion, menées en partenariat avec d'autres programmes et des organismes non gouvernementaux, permet de faire connaître davantage les bienfaits du bilinguisme.

Selon le rapport Goldfarb (Goldfarb Consultants, 1997), 66 pour cent des Canadiens estiment que le Canada constitue une société bilingue; 74.9 pour cent des Canadiens sont d'avis que le fait pour le Canada d'avoir deux langues officielles le distingue davantage des États-Unis au point de vue culturel; 69.9 pour cent des Canadiens estiment que les écoles du pays devraient insister davantage sur l'enseignement des langues secondes.

Contribuer à :

Une participation et une contribution à la

vie de la société canadienne :

Une plus grande capacité des communautés de langue officielle de contribuer pleinement à la société canadienne

- Les organisations de groupes linguistiques minoritaires diversifient leurs sources de financement afin de réduire leur dépendance à l'endroit du gouvernement et établissent des partenariats avec d'autres ministères du gouvernement par le biais de mesures entreprises en vertu des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*.
- Des jeunes Canadiens exploitent les possibilités d'emploi offertes par le programme Jeunesse Canada au travail et utilisent leur langue seconde, ce qui leur permet de mieux apprécier les avantages de la dualité linguistique.

«Ce projet (Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles) aura permis à plus de 1 000 jeunes diplômés bilingues d'acquérir leur première expérience de travail dans une autre région du Canada. Après avoir discuté avec un grand nombre de participants, je peux vous assurer qu'il s'agit d'une expérience valable pour tous les participants, sans exception. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont déniché leur premier emploi permanent à la suite de ce programme.»

Mona Fortier, présidente de la *Fédération de la jeunesse canadienne-française*, Ottawa (Ontario)

• Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont reconnu que les collectivités de langue officielle représentaient un actif et un apport à la prospérité et à l'unité canadienne, comme le démontre leur participation à l'organisation du premier «Forum des gens d'affaires et des élus municipaux francophones du Canada» (Beauce, novembre 1996).

«Les groupes linguistiques minoritaires constituent une grande force économique. Par exemple, à l'extérieur du Québec, 348 coopératives d'épargne, de production et de consommation regroupent quelque 660 000 membres francophones et représentent des revenus de 3,9 milliards \$ et des investissements de 327 millions \$.»

L'honorable Sheila Copps, présentation devant le Comité permanent sur les langues officielles, novembre 1996.

ACTIVITÉ DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET PATRIMOINE

Description de l'activité

Cette activité comprend la conception des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, au film, au multimédia, à la vidéo et à l'enregistrement sonore, à la publication et au droit d'auteur, au patrimoine culturel ainsi qu''aux arts de la scène, à la littérature et aux arts visuels. Dans le cadre de cette activité, l'aide aux industries culturelles et aux organismes axés sur le patrimoine ayant un rayonnement international, national et interprovincial est fournie par le biais des programmes ministériels. Cette activité comporte également la responsabilité des politiques pour les organismes culturels compris dans le portefeuille ministériel.

Radiodiffusion

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Radiodiffuseurs privés et publics
- Consommateurs canadiens
- Auditoires canadiens et internationaux

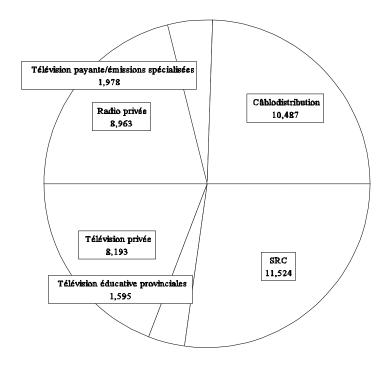
Contribuer à :

<u>Le développement économique et la prospérité du Canada :</u>

La promotion d'un climat de concurrence durable pour les industries de la radiodiffusion et des télécommunications qui tient compte des questions liées à la convergence

Contribution de la radiotélévision à l'économie canadienne

Emplois directs en 1995 (42 740)



Source : Statistique Canada et le CRTC

La création d'un Fonds canadien pour la câblodiffusion et la production télévisuelle de 200 millions \$, annoncée en septembre 1996, a assuré l'existence d'un système canadien de radiotélévision vigoureux. Ce Fonds a regroupé les programmes de financement et les organismes de supervision existants dans le but de permettre l'établissement d'une programmation de qualité pour la télévision canadienne. La SRC peut utiliser jusqu'à 50 pour cent du Fonds en partenariat avec des producteurs indépendants canadiens.

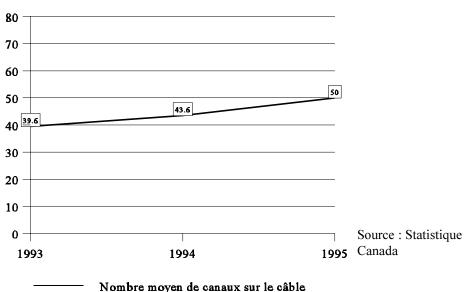
• En avril 1997, le gouvernement a fourni un montant additionnel de 10 millions \$ par année pour la radio anglaise et française de la SRC. Il s'est ensuite engagé à stabiliser le financement de la SRC à un seuil minimal annuel de 822 millions \$ à compter d'avril 1998. De plus, le gouvernement a garanti à Radio Canada International un financement stable de 15,52 millions \$ à partir de 1998-1999.

Contribuer à : Un accès aux n

<u>Un accès aux moyens d'expression</u> canadiens et à nos espaces communs :

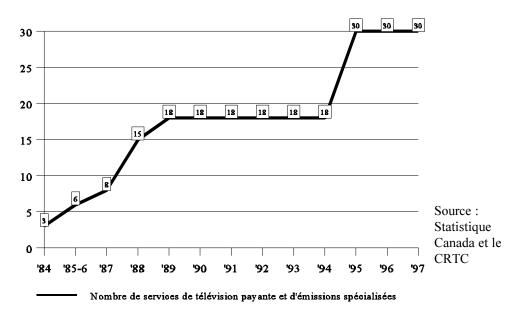
La promotion d'un contenu canadien de qualité et un accès aux moyens d'expression et aux espaces canadiens dans le système de radiodiffusion et sur l'inforoute

Augmentation du choix offert par les câblodiffuseurs



• En donnant suite aux demandes des consommateurs, le gouvernement s'assure que ces derniers peuvent profiter d'une programmation canadienne variée et que les projets mis de l'avant dans le domaine de la radiodiffusion canadienne contribuent à la réalisation des objectifs visés dans la *Loi sur la radiodiffusion*.

Augmentation du choix offert par la télévision payante et les émissions spécialisées



- Les technologies numériques offriront bientôt aux Canadiens des émissions radio, ainsi
 qu'une réception plus claire des émissions de télévision. Ces technologies assureront
 la compétitivité des diffuseurs et des producteurs d'émissions de télévision du pays et
 ouvriront aux Canadiens le monde des technologies numériques convergentes en leur
 proposant un choix d'émissions canadiennes de haute qualité.
- Des groupes de travail, mis en place par le Ministre pour permettre aux Canadiens d'entrer dans l'ère numérique, ont formulé des recommandations au secteur privé et au gouvernement afin de garantir une programmation canadienne de haute qualité et d'encourager le système de radiotélévision à affirmer davantage l'expression et les choix canadiens.
- Dans le cadre de la stratégie canadienne contre la violence dans les médias et en collaboration avec l'industrie américaine de la télévision, le Canada a mis au point à l'intention des parents un système de cotation simple de degré de violence des émissions de télévision, qui sera compatible avec la technologie canadienne de la puce antiviolence et harmonisé avec le système américain de classification des émissions de télévision.

- Un site consacré à la violence dans les médias a été élaboré sur le site web Réseau de sensibilisation aux médias pour présenter une histoire/chronologie des mesures mises en oeuvre par le gouvernement et le secteur privé sur la question de la violence dans les médias.
- La politique de la convergence a établi le cadre permettant aux Canadiens de participer pleinement au monde de la technologie numérique. Un énoncé de politique sert de guide pour les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion, qui se préparent à entrer en concurrence, vient en aide à l'autorité chargée de la réglementation, établit des règles et des règlements pour l'ère de la convergence et favorise les consommateurs canadiens, qui sont assurés d'un contenu canadien prédominant au petit écran.
- Le gouvernement a produit, en collaboration avec les Annonceurs responsables en publicité pour enfants, la toute première capsule documentaire sur la connaissance des médias, servant à montrer la puissance de la télévision canadienne en tant qu''outil d'apprentissage pour les enfants. Elle aide les enfants de quatre à huit ans à comprendre le mode de fonctionnement des médias et à contrer ses effets nuisibles.

Contribuer à :

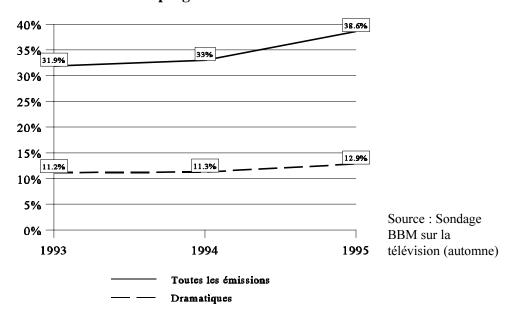
<u>Une participation et une contribution à la</u> vie de la société canadienne :

Un plus grand accent sur le rôle du système de radiodiffusion pour renforcer les objectifs et les besoins sociaux des Canadiens et des Canadiennes

- La campagne de sensibilisation «Violence à vous de réagir», diffusée dans les médias et au moyen de documents imprimés de soutien et menée en collaboration avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), visait à changer le comportement à la fois des victimes et des auteurs d'actes de violence et du public en général. Elle a eu pour résultat de sensibiliser le public et d'inciter des gens à réagir et à contribuer activement à réduire la violence dans leur collectivité.
- Une programmation exclusivement canadienne pour la radio et la télévision a été mise sur pied afin d'encourager l'investissement au Canada, d'augmenter la capacité de production et de distribution d'une programmation télévisuelle nationale et de favoriser les exportations.

Augmentation du contenu canadien

Pourcentage des émissions de télévision canadiennes dans l'ensemble de la programmation



• Les radiodiffuseurs autochtones ont augmenté leur présence sur les ondes canadiennes et, partant, ont mis en place des conditions favorables à une plus grande autosuffisance. Les Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes vient en aide aux productions autochtones admissibles.

Industries culturelles

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Éditeurs de livres et de périodiques
- Créateurs, producteurs et distributeurs de films, de vidéos et d'enregistrements sonores
- L'ensemble des groupes producteurs et créateurs de multimédias dans les domaines des arts, de la musique, de l'audiovisuel et de l'édition
- Auditoires canadiens et internationaux

Contribuer à :

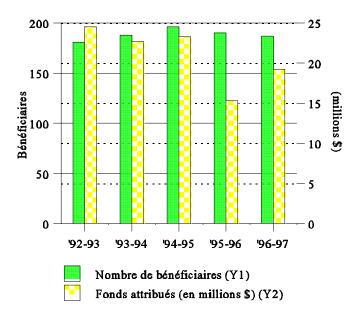
Une fierté accrue à l'égard du Canada:

Une plus grande capacité des industries culturelles de créer, de produire, de distribuer et de commercialiser des produits canadiens

Le secteur canadien de la littérature et de l'édition joue un rôle essentiel en ce qu'il nous permet, par le biais d'auteurs reconnus mondialement comme Michel Tremblay, Margaret Atwood, Anne Hébert, Michael Ondaatje et Anne Michaels, d'en apprendre davantage sur nous-mêmes, sur les lieux, les événements et les enjeux canadiens et qu'il propose une perspective canadienne des événements qui marquent la scène internationale.

 Des fonds additionnels ont été octroyés par le biais du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition afin de stabiliser le niveau de financement des éditeurs et d'offrir aux consommateurs canadiens une plus grande variété de livres écrits par des Canadiens.

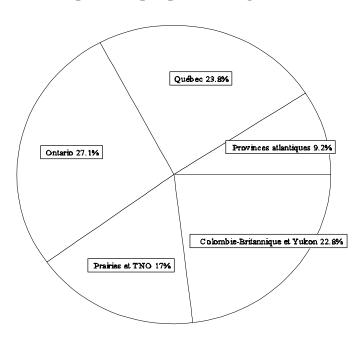
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition



- La création du Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes a permis de hausser le financement destiné à la production d'émissions canadiennes de qualité dans les catégories essentielles que sont les dramatiques, les émissions pour enfants, les documentaires et les arts de la scène. Avec l'apport du programme de déduction fiscale pour la production de films ou de vidéos canadiens, le Fonds a encouragé la production d'un nombre appréciable de films et de vidéos canadiens.
- Le maintien de la politique canadienne en matière de distribution de films dans le contexte de l'établissement d'une nouvelle entreprise par Polygram a contribué à renforcer la position des distributeurs canadiens sur le marché canadien du film et de la vidéo.
- Des fonds additionnels pour le Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore vont permettre de renforcer la capacité de l'industrie de l'enregistrement sonore à distribuer et à commercialiser les enregistrements sonores canadiens.

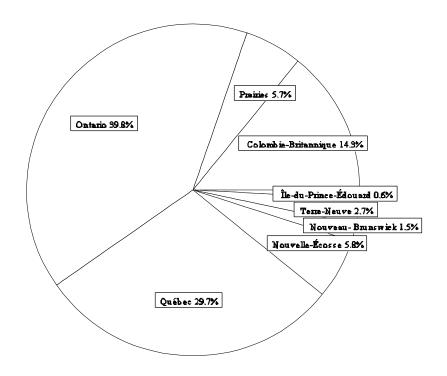
Fonds pour le développement des industries culturelles

Répartition par province/région - 1996



Programme de développement des enregistrements sonores

Financement autorisé par province/région 1996-1997



Contribuer à :

<u>Un accès aux moyens d'expression</u> <u>canadiens et à nos espaces communs</u>:

De nouvelles dispositions législatives sur le droit d'auteur

• Le projet de loi C-32, destiné à modifier la *Loi sur le droit d'auteur*, a obtenu la sanction royale le 25 avril 1997 après une année de discussions intensives.

Le droit d'auteur est un principe essentiel pour le créateur. Il touche bon nombre de secteurs et joue un rôle de plus en plus déterminant pour les industries culturelles. Le projet de loi C-32 garantit que les artistes et les producteurs reçoivent une rémunération pour l'utilisation de leurs enregistrements sonores (par le biais des droits voisins), que tous les créateurs reçoivent une rémunération pour la copie privée de leurs enregistrements et, du même souffle, prévoit des exceptions pour des usages particuliers comme les écoles, les bibliothèques, les musées et les centres d'archives à but non lucratif. Les personnes présentant des troubles de perception peuvent également bénéficier de certaines exceptions. (Les exceptions permettent l'utilisation de l'oeuvre sans qu'il soit nécessaire de demander l'autorisation du détenteur du droit d'auteur ou de lui verser une compensation.)

Arts

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Organismes professionnels du domaine des arts
- Artistes canadiens
- Auditoires canadiens et internationaux

Contribuer à :

<u>Un accès aux moyens d'expression</u> <u>canadiens et à nos espaces communs</u>:

Une stabilité financière à long terme et une plus grande autonomie pour les organismes à vocation artistique et l'établissement de nouveaux publics et de nouvelles perspectives pour les organismes à vocation artistique et culturelle du Canada

En avril 1997, la Ministre a annoncé que les institutions nationales préparant de jeunes Canadiens à des carrières dans le domaine des arts et de la culture recevraient un financement stable et à long terme.

Des responsables de l'école du Toronto Dance Theatre ont indiqué dans une lettre que ce programme d'aide allait permettre à l'école «de continuer à offrir un enseignement de qualité à de jeunes Canadiens».

«Nous estimons qu'il s'agit là d'un engagement sincère envers la préservation de l'identité culturelle du Canada.» School of the Contemporary Dancers

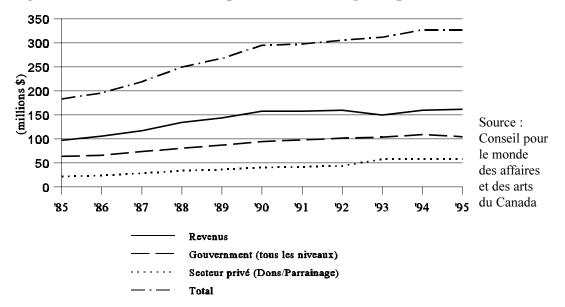
- En octobre 1996, la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la Culture s'est engagée à travailler conjointement à promouvoir une formation appropriée au secteur culturel, aux nouvelles technologies, au patrimoine et au tourisme culturel.
- Le gouvernement et les intervenants du secteur public oeuvrant dans le domaine des nouveaux médias ont reconnu la contribution des artistes et créateurs au développement du contenu du multimédia et des nouveaux médias.
- Le secteur privé a contribué davantage au secteur artistique par la mise en place de fonds régionaux destinés à stabiliser le financement.

«Le fonds de stabilisation des arts de la scène de l'Alberta (FSASA) a permis à notre organisation d'entreprendre un examen approfondi des ses politiques, pratiques et processus de planification d'entreprise. C'est là un aspect trop souvent négligé en raison du manque de temps et d'argent. L'avantage à long terme du FSASA est de nous permettre d'utiliser un fonds de roulement grâce auquel nous pourrons prendre des risques calculés dans la gestion et la création de notre démarche artistique.»

Bob McPhee, directeur général, Orchestre symphonique d'Edmonton

Sources de revenus pour les arts de la scène

Organismes des arts de la scène présentant un budget de plus de 100 000 \$



- Un Registre national d'aide technique a été mis sur pied pour permettre aux organismes artistiques d'effectuer eux-mêmes l'évaluation de leur capacité financière et administrative.
- Les arts et les institutions culturelles canadiennes bénéficient de plus en plus des partenariats et des liens établis avec l'industrie touristique.
- Le financement accordé par le secteur privé a augmenté dans le cas de la plupart des festivals et des événements spéciaux soutenus par le Ministère. De plus, ces événements ont attiré un grand nombre de Canadiens, ce qui a d'autant facilité leur financement.



Clients/utilisateurs/bénéficiaires

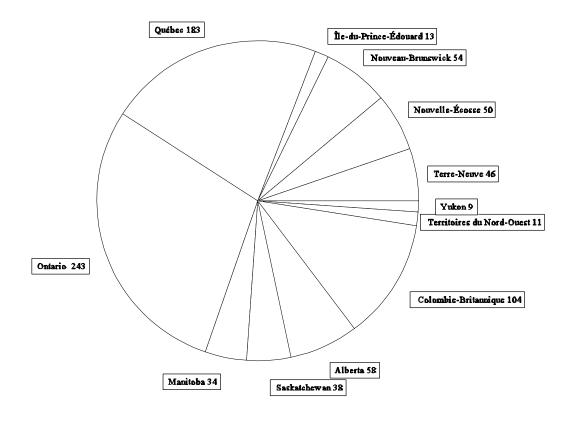
- Établissements du patrimoine
- Canadiens et Canadiennes pour lesquels des collections sont confiées à une curatelle publique
- Auditoires canadiens et internationaux

<u>La développement économique et la prospérité du Canada :</u>

De plus grandes possibilités pour les jeunes Canadiens d'acquérir de l'expérience de travail et de mieux connaître leur pays

• Par le biais d'accords de financement totalisant 3 millions \$, le Ministère a contribué à créer plus de 850 emplois d'été axés sur la carrière dans des musées, des bibliothèques et des centres spécialisés dans les archives.

Jeunesse Canada au travail dans des institutions du patrimoine Nombre d'étudiants embauchés en 1996 par province/territoire



La protection du patrimoine canadien :

L'innovation et la coopération dans la préservation, la promotion et la gestion des collections nationales

La consécration du tableau monumental de Jean-Paul Riopelle, *L'Hommage à Rosa Luxembourg*, en tant qu'oeuvre «d'une portée peu commune et d'une importance nationale» témoigne du degré élevé de coopération entre le Ministère, le Musée du Québec et le secteur privé, grâce à laquelle l'oeuvre sera offerte durant 20 ans à l'admiration des millions de visiteurs du Casino de Hull.

- De nouvelles approches sont actuellement employées dans l'environnement financier actuel afin de garantir la protection du patrimoine canadien. Ces approches se fondent de plus en plus sur la collaboration et la gestion partagée des ressources du patrimoine entre le gouvernement fédéral et les autres niveaux de gouvernement, le secteur public et le secteur privé. Signalons, par exemple, l'approche de collaboration utilisée pour assurer la préservation et l'utilisation de notre patrimoine audiovisuel.
- Les musées canadiens peuvent se prévaloir d'une évaluation complète unique des logiciels de gestion des collections, réalisés par leurs collègues sous l'égide du Réseau canadien du patrimoine. Cette évaluation permet aux musées de réduire de façon appréciable leur investissement dans le choix d'un logiciel et leur garantit que les logiciels proposés répondent aux normes communes de gestion des collections. Ce système permettra de verser aux registres nationaux des fichiers de collections à jour.
- La réalisation d'un examen complet de l'Institut canadien de conservation et l'établissement de nouvelles orientations pour l'organisme témoignent à nouveau de la détermination de l'Institut à répondre aux besoins de préservation du patrimoine canadien, définissent clairement sa nouvelle mission et sa raison d'être et lui proposent une vision inspirée de l'avenir.

<u>Un accès aux moyens d'expression</u> canadiens et à nos espaces communs :

De nouveaux publics, marchés et approches pour la distribution et la diffusion de collections du patrimoine

Des institutions du patrimoine oeuvrant dans de petites agglomérations ont écrit pour exprimer leur appréciation et leur gratitude à la suite de la présentation d'expositions dans le cadre du Programme d'expositions internationales : «Nous souhaitons sincèrement que le Ministère continue de permettre à de petites agglomérations comme la nôtre de profiter de ces excellentes expositions».

- Les ressources que le gouvernement alloue aux musées publics dans toutes les régions du pays pour la recherche de nouveaux auditoires, de nouveaux marchés et d'un meilleur accès aux collections du patrimoine améliorent la qualité de vie et le bien-être des collectivités et de la société canadienne en général et, du même souffle, encouragent les citoyens, les autres gouvernements et le secteur privé à égaler la contribution du gouvernement fédéral.
- On cherche présentement des façons innovatrices de transmettre de l'information sur le patrimoine à de nouveaux auditoires, notamment par le biais des technologies avancées. Des fonds permettent le développement de nouveaux produits de musée et une meilleure gestion des collections.
- Le Guide des musées et galeries du Canada permet d'accroître la visibilité de l'ensemble des musées et de leurs collections. Il permet aux musées d'explorer la commercialisation virtuelle et de présenter leur programmation par le biais du site web du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de stimuler l'intérêt du public pour l'information et les expositions sur le patrimoine canadien et d'attirer les visiteurs.

PROGRAMME PARCS CANADA

Objectif

Commémorer, protéger et présenter les hauts lieux du patrimoine naturel et culturel du Canada, afin de permettre aux Canadiens de les comprendre, d'en jouir et d'en profiter, de façon à assurer l'intégrité écologique et à préserver la valeur commémorative de ce patrimoine pour les générations actuelles et à venir.

Description des activités

ACTIVITÉ EXPLOITATION

Ce volet comprend la protection et la gestion des ressources naturelles et culturelles à l'intérieur des parcs nationaux, des parcs et lieux historiques nationaux, des canaux et autres aires du patrimoine; la présentation au public de programmes d'éducation et d'interprétation pour lui permettre de comprendre et d'apprécier ces ressources; la prestation de l'information aux visiteurs et de services permettant au public d'apprécier les ressources; et, enfin, l'exploitation et l'entretien des installations qui soutiennent ces activités.

ACTIVITÉ AMÉNAGEMENT

Cette activité comprend l'établissement et l'aménagement de nouveaux lieux et ressources du patrimoine protégés; le parachèvement ou la mise en valeur des lieux et ressources du patrimoine existants; ainsi que l'élaboration et la mise en place de la législation, des politiques, de la recherche et de la planification qui permettent la mise en oeuvre de ces activités.

ACTIVITÉ GESTION DU PROGRAMME ET SERVICES TECHNIQUES

Cette activité englobe l'orientation et l'administration du Programme Parcs Canada et la prestation de divers services spécialisés et techniques en matière d'architecture et de génie, d'immobilisations, de mise en marché et d'analyses socio-économiques et de gestion.

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

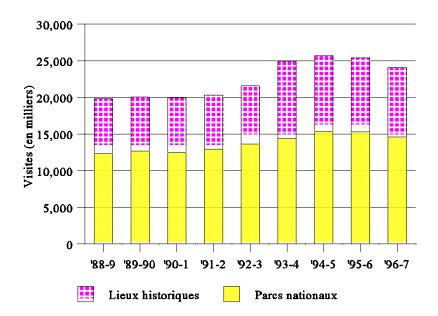
- Tous les Canadiens et Canadiennes
- Les visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux
- Les intervenants des organisations vouées au patrimoine, de l'industrie touristique et des collectivités adjacentes aux parcs et aux lieux

Contribuer à :

<u>Le développement économique et la prospérité du Canada</u>:

Des possibilités de profiter des expériences que nous offrent les aires du patrimoine du Canada

Visites aux parcs et aux lieux historiques (en milliers)



• En 1996, pour la première fois un sondage normalisé visant à déterminer le degré de satisfaction et de sensibilisation de la clientèle a été complété par plus de 15 000 visiteurs des parcs nationaux et des lieux et canaux historiques nationaux.

Dans la majorité des parcs nationaux, des lieux et des canaux, les visiteurs sont très satisfaits des services qu'ils ont utilisés et leurs attentes ont été comblées sinon dépassées dans la plupart des cas. La majorité des répondants ont indiqué que la visite des lieux historiques nationaux constituait une bonne ou une très bonne expérience éducative et que la visite des parcs nationaux représentait une bonne ou une très bonne expérience récréative.

Niveau de satisfaction des usagers des terrains de camping, pour l'ensemble de la visite et pour la courtoisie du personnel

Satisfaction : pourcentage des visiteurs ayant accordé la cote «bon» ou «très bon»	Visite dans son ensemble	Courtoisie du personnel
Camping Gros Morne	93 %	95 %
Camping Kouchibouguac	95 %	96 %
Camping Terra Nova	90 %	96 %
Camping Péninsule Bruce	93 %	94 %
Camping Îles-de-la-Baie- Georgienne	92 %	85 %
Camping Pukaskwa	99 %	98 %
Camping Prince Albert	87 %	94 %
Camping Pacific Rim	95 %	90 %

Lieux historiques nationaux : réponse aux attentes des visiteurs

Pourcentage des visiteurs ayant indiqué que leurs attentes avaient été comblées ou dépassées	Visite dans son ensemble	Valeur en fonction du droit d'entrée
Alexander Graham Bell	100 %	96 %
Est de Terre-Neuve (Signal Hill, Cape Spear, Castle Hill)	99 %	90 %
Forteresse de Louisbourg	99 %	96 %
Citadelle-d'Halifax	99 %	96 %
Port-Royal	99 %	97 %
Villa-Bellevue	100 %	98 %
Maison commémorative Bethune	100 %	100 %
Fort St. Joseph	98 %	99 %
Fort-Wellington	100 %	100 %
Maison-Laurier	100 %	100 %
Canal du Sault Ste-Marie	98 %	82 %
Woodside	100 %	99 %
Batoche	99 %	97 %
Fort-Battleford	98 %	96 %
Fort-Walsh	98 %	98 %
Lower Fort Garry	99 %	96 %
Motherwell-Homestead	99 %	94 %
La Fourche	100 %	96 %
Fort-Langley	98 %	98 %

«Les parcs nationaux et les lieux historiques canadiens sont aisément accessibles aux personnes handicapées. L'Association canadienne des paraplégiques collabore avec Parcs Canada à en améliorer l'accessibilité et est fière du travail accompli jusqu'à présent. Les membres de l'Association et les personnes handicapées de tous les pays peuvent sentir qu'ils sont les bienvenus et pleinement intégrés lorsqu'ils viennent camper ou admirer la nature extraordinaire et quelques-uns des plus beaux endroits de la terre. Les services offerts par Parcs Canada peuvent servir de modèles pour les autres pays.»

Eric Boyd, directeur général, Association canadienne des paraplégiques

«Lorsque j'ai appelé Parcs Canada, j'ai trouvé que les gens étaient sympathiques. J'ai obtenu un excellent service et les guides ont été fantastiques; ils ont pris le temps de répondre à nos questions.»

Participant à un groupe de discussion, Zins Beauchesne et associés, L'Archipel-de-Mingan, 1997.

«Nous sommes retraités (60 ans et plus). Nous avons trouvé que les sentiers faciles du parc étaient merveilleusement bien entretenus. Nous sommes FIERS du réseau de parcs et FIERS D'ÊTRE CANADIENS.»

Commentaire d'un couple d'Ontariens au sujet du camping du Lac-Louise, carte de mesure du rendement des terrains de camping, 1996.

• Le programme Jeunesse Canada au travail a permis de créer plus de 350 emplois dans les parcs nationaux et les lieux historiques.

En 1996 seulement, le gouvernement du Canada a réservé un espace de plus de 60 000 kilomètres carrés — superficie plus grande que la Suisse ou la Nouvelle Écosse — pour la création de parcs nationaux. Nous avons établi le Parc national de Wapusk près de Churchill, dans le nord du Manitoba, et le Parc national Tuktut Nogait, près de Paulatuk, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le retrait des terres, méthode permettant d'assurer une protection provisoire dans l'attente de la négociation finale d'une entente pour le parc, a été appliqué à des parcs situés respectivement à la Baie Wager et à l'Île Bathurst, dans les Territoires du Nord-Ouest.

• La campagne *Devine ce que je vois* a contribué à sensibiliser les Canadiens aux éléments patrimoniaux qu'il est possible de connaître en voyage. Elle les a également incités à entreprendre au pays des voyages axés sur l'appréciation du patrimoine. La campagne à la radio a rejoint à elle seule environ 450 000 personnes.

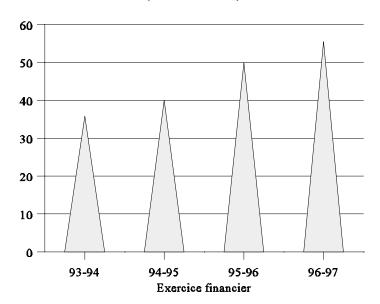
Contribuer à :

<u>Le développement économique et la prospérité du Canada :</u>

Une plus grande capacité de gérer et de protéger les ressources patrimoniales existantes et d'en créer de nouvelles par des modes de fonctionnement novateurs

• Les Canadiens qui cherchent dans leur patrimoine la confirmation de leur identité s'attendent à ce que les lieux de patrimoine nationaux jouent un rôle important dans la promotion de l'identité et de l'unité. Parallèlement à cela, Parcs Canada fait face au double défi de devoir réduire ses crédits tout en s'appliquant à parachever le réseau de parcs nationaux, à étendre les lieux nationaux de conservation marine et à améliorer le réseau des lieux historiques nationaux. Pour relever ce défi, le Ministère se prépare à mettre en place l'Agence Parcs Canada, annoncée dans le budget de 1996.

Recettes - Parcs Canada (en millions \$)



La protection du patrimoine canadien :

De nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires protégées

- En comparaison du réseau de parcs nationaux, le réseau d'Aires marines nationales de conservation (AMNC) en est à ses premiers stades de développement. Jusqu'à présent, cinq des 29 régions sont représentées par trois aires marines nationales de conservation et les deux volets marins des parcs nationaux du Pacific Rim. Les trois AMNC sont le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, au Québec, là où le Saguenay se déverse dans l'estuaire du Saint-Laurent, le parc de Fathom Five, dans la Baie Georgienne, Ontario, et le parc marin Gwaïï Haanas, aux Îles de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique.
- En 1996-1997, nous avons poursuivi les études déjà entreprises sur l'histoire des peuples autochtones et entrepris des recherches sur l'histoire des femmes et des collectivités culturelles dans le but d'élargir le réseau de lieux historiques nationaux en y incluant des lieux d'importance historique pour tous les Canadiens.
- Le gouvernement a poursuivi les travaux d'aménagement des lieux historiques nationaux suivants : l'établissement Ryan, Grosse-Île et le mémorial des Irlandais, la Conserverie du golfe de Georgie, le Ranch Bar-U et Red Bay.
- Des ententes de partage des coûts ont également été signées avec certaines collectivités pour la protection des lieux suivants : le moulin-McLean, en Colombie-Britannique et la Banque agricole de Rustico, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Contribuer à:

La protection et la présentation du patrimoine naturel et culturel revêtant une importance nationale

Au cours de 1996-1997, on a terminé les travaux de base pour l'évaluation systématique des résultats obtenus par les activités de protection des parcs nationaux et des lieux historiques administrés par Parcs Canada. Un cadre conceptuel a également été mis en place pour mesurer l'intégrité écologique des parcs nationaux et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Nous avons mené des études scientifiques et recueilli des données conformément à ce cadre. Les données sont maintenant au stade de l'analyse; les conclusions seront présentées dans le prochain rapport sur l'état des parcs.

L'étude sur la vallée de Bow, présentée à la Ministre en septembre 1996, constitue une étape essentielle au plan de l'intégration des parties intéressées et de la science dans l'orientation de la gestion d'un parc national. Cette étude a employé une approche inédite dans l'histoire des parcs nationaux, susceptible d'entraîner des conséquences importantes sur leur gestion à l'avenir. Tout en instaurant un programme visant à obtenir la participation du public, le groupe de travail a mis en place une table ronde destinée à compléter ses travaux, créant ainsi un mode de consultation publique élargi et plus efficace. Le Plan de gestion du parc national de Banff se penche maintenant sur la mise en oeuvre des recommandations de l'étude.

PROGRAMME SERVICES DE GESTION MINISTÉRIELS

Objectif

Assurer le leadership et un appui aux activités ministérielles dans la mise en oeuvre des programmes pour permettre au Ministère de réaliser son mandat et de s'acquitter de son obligation de rendre compte.

Description des activités

ACTIVITÉ COORDINATION

Cette activité offre des services d'orientation stratégique, de coordination des politiques, de recherche et de communications, ainsi que des services dans le domaine des ressources humaines, de l'administration, des finances, de la gestion de l'information, des services juridiques, de l'évaluation des programmes et de la vérification interne offerts au siège social.

ACTIVITÉ SOUTIEN DANS LES RÉGIONS

Cette activité offre des services dans les domaines des ressources humaines, de l'administration, des finances, des communications, de la gestion de l'information, des services juridiques, de l'évaluation des programmes et de la vérification interne, au niveau régional, pour appuyer à la mise en oeuvre des programmes.

Clients/utilisateurs/bénéficiaires

- Le ministre du Patrimoine canadien et le Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme) et le Secrétaire d'État (Parcs)
- Les gestionnaires du Ministère
- Les employés du Ministère
- Les organismes centraux
- Les partenaires du portefeuille du Patrimoine canadien

Contribuer à :

Un gouvernement plus réceptif :

Une meilleure exécution des services et une gestion stratégique de l'information et des ressources

- Les ressources ministérielles existantes, consacrées à la planification stratégique et à la coordination des politiques, aux examens ministériels, aux communications et à la coordination internationale/intergouvernementale, ont été regroupées, avec les organisations régionales, au sein du Secteur de la gestion stratégique, ce qui a permis une approche à la fois plus centrée et plus complète à l'élaboration des politiques, à la planification et à la prestation des programmes.
- Afin d'utiliser plus efficacement les ressources humaines, financières et matérielles du Ministère, on a entrepris d'élaborer des systèmes intégrés de gestion des finances et du matériel, ainsi que d'autres systèmes informatiques (par exemple : l'administration intégrée des finances et du matériel et l'Intranet ministériel). On a eu recours au partenariat, à des services partagés au niveau local pour l'achat d'équipement, l'utilisation de services postaux et de messagerie et l'usage d'un centre d'apprentissage commun.

• Le Ministère a participé à l'initiative gouvernementale de *La Relève*, en proposant un plan d'action ministériel pour les ressources humaines en avril 1997. Pour assurer l'équité en matière d'emploi, il a mené une enquête auprès des employés, qui ont fourni volontairement des données qui serviront à améliorer la représentativité de la main-d'oeuvre du Ministère. Des sondages effectués après la présentation du budget, en 1995 et en 1996, ont permis d'en mesurer les effets sur les employés et d'évaluer l'efficacité des communications internes.

Les approches fondées sur les partenariats pour le financement et la planification de la participation du Canada aux expositions internationales ont eu les résultats suivants :

- des liens plus solides avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec le secteur privé,
- une meilleure connaissance des possibilités qu'offrent les tribunes et les expositions internationales pour le commerce et le tourisme, et
- un intérêt accru dans une participation soutenue.

La conception du pavillon du Canada pour l'exposition internationale de Lisbonne en 1998 a tenu compte des intérêts des divers partenaires — on n'a qu'à penser à «Ma Charte des océans», du ministère des Pêches et des Océans — et présente une vision intégrée du Canada.

Un meilleur usage de la technologie de l'information par le Ministère a permis à un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, voire même au monde entier, de mieux se renseigner sur le Canada et ses valeurs. Le site Web du Patrimoine canadien a reçu en moyenne 20 000 visiteurs par mois. La page Symboles du Canada a été l'une des plus populaires.

C. Principaux examens

RÉSULTATS D'ÉTUDES D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Évaluation — Centre national du sport de Calgary (CNSC): L'évaluation du Centre national du sport de Calgary revêt de l'importance, car ce centre de développement multisport est financé par le gouvernement du Canada en partenariat avec cinq organisations provinciales et non gouvernementales. Comme le Centre approchait de la fin de sa période d'essai de trois ans, le ministère du Patrimoine canadien a procédé à une évaluation, qui a révélé que le Centre a amélioré le milieu d'entraînement des athlètes d'élite de la région de Calgary et que les hypothèses qui sous-tendaient la mise en place du CNSC demeurent valables. Le Ministère continuera d'appuyer financièrement le Centre; il a aussi établi, avec d'autres partenaires provinciaux et non gouvernementaux, des centres nationaux du sport à Montréal et à Winnipeg. Il s'efforce actuellement d'établir des partenariats semblables pour Toronto, Vancouver et les provinces de l'Atlantique.

Programmes d'appui aux langues officielles : Deux évaluations ont été faites pour appuyer le processus de réorientation des Programmes d'appui aux langues officielles présentement constitués des programmes Langues officielles dans l'enseignement et Promotion des langues officielles.

La première portait sur les **ententes Canada-communautés**, dont la formule vise à modifier le mode de relations qui lient le ministère du Patrimoine canadien aux organismes communautaires voués à la promotion et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, afin de les inciter à acquérir plus d'autonomie. Bien que récente, la mise en oeuvre de ces ententes est, en général, bien engagée et susceptible de permettre une hausse du niveau de responsabilisation des communautés. Par ailleurs, cette démarche vers plus d'autonomie est onéreuse pour les communautés, tant en temps qu'en argent.

Bien que les autorités fédérales et provinciales estiment qu'elles obtiennent, par les **ententes fédérales-provinciales-territoriales**, d'assez bons résultats compte tenu du climat politique et financier, les groupes qui s'intéressent à l'enseignement dans la langue de la minorité et à celui de la langue seconde continuent, pour leur part, à exercer une surveillance de tous les ordres de gouvernement en ce qui a trait à leurs engagements à cet égard. Tous les intervenants admettent l'utilité du Protocole d'ententes et des accords bilatéraux comme moyens de faciliter la promotion des objectifs stratégiques du gouvernement fédéral sans empiéter sur les compétences des provinces dans le domaine de l'éducation. La plupart jugent que le soutien fédéral est essentiel au maintien du niveau actuel de service dans la langue de la minorité.

Évaluation stratégique des programmes du Multiculturalisme : On a procédé à un examen complet du programme du Multiculturalisme afin de s'assurer qu'il évoluait au rythme des changements touchant la société canadienne et répondait de façon efficace aux besoins d'un bassin de population de plus en plus diversifié. L'examen a révélé que le programme Multiculturalisme a fait la promotion de la diversité ethnoculturelle au pays et qu'il a sensibilisé le public à ce sujet. Le rapport a recommandé que les objectifs du programme soient reformulés dans un langage clair et actuel et soient orientés vers les activités les plus susceptibles de profiter au maximum à tous les Canadiens. On a aussi recommandé l'adoption d'un plan stratégique de trois ans permettant de préciser les résultats attendus et d'envisager dans une même perspective les politiques, les objectifs clairs, les contextes, les ressources, les activités et les résultats. Enfin, on a recommandé que soient évalués de façon systématique les activités et les projets du programme afin de garantir que le plan mène aux résultats escomptés.

Évaluation — Entente Canada-Colombie-Britannique sur les communications et les industries culturelles: Cette évaluation a confirmé la pertinence d'investir dans la recherche de débouchés pour hausser les capacités de ces entreprises. Ce programme a largement profité de l'apport de conseillers détenant de grandes connaissances et une vaste expérience dans le secteur culturel. Toutefois, la prestation du programme serait améliorée par un roulement de personnel moindre parmi les conseillers. Ceci pourrait se faire en assurant aux clients et aux administrateurs du programme une source valable et stable de conseils d'affaires.

Évaluation — Entente d'association Canada-Alberta sur le développement culturel: Une somme de 14,6 millions \$ a été consacrée au développement des industries culturelles de l'Alberta, dont une contribution de 5,3 millions \$ des deux gouvernements. Les entreprises ont pour leur part versé 9,3 millions \$. En dépit des difficultés administratives que pouvait poser un programme aussi novateur, 84 pour cent des sociétés ont signalé des améliorations au chapitre du développement. Le programme a aussi contribué au développement des artistes et à la gamme des produits culturels. Les auteurs de l'étude ont recommandé de confier à contrat certains aspects de l'administration du programme à des experts du monde des affaires qui connaissent bien les industries culturelles, de rationaliser les processus administratifs et de faire en sorte que le bureau de l'Entente ne soit pas situé dans les locaux de l'un ou l'autre des gouvernements participants.

RÉSULTATS DES VÉRIFICATIONS INTERNES

Examen du cadre de gestion de FACTOR et de Musicaction: La fondation Musicaction et la Foundation to Assist Canadian Talent on Records (FACTOR) sont les deux organismes constituants de FACTOR MUSICACTION CANADA, avec qui le ministère du Patrimoine canadien a conclu une entente visant la prestation du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore. De façon générale, tant Musicaction que FACTOR se conforment aux modalités de l'entente de contribution. Les deux organismes ont adopté de saines pratiques de gestion et ont su mettre en place des systèmes et procédures favorisant l'efficacité et l'efficience des opérations.

Vérification des baux et des ententes de concession de Parcs Canada: On a élaboré un plan de vérification exhaustif, portant sur près de 100 accords commerciaux. En plus de déterminer si l'État reçoit les revenus exigibles et si les contrôles de gestion sont suffisants dans les parcs et auprès des locataires/concessionnaires, ces vérifications peuvent fournir d'autres informations sur la viabilité financière des entreprises visées et ainsi aider Parcs Canada lors de la renégociation des ententes. Les vérifications effectuées au parc national Jasper et dans le district du Québec ont permis de renforcer les contrôles et les pratiques de gestion.

Projet de recherche - Les contrôles de gestion et les entreprises de communications et de culture, Phase II : À partir de 1993, l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal a mené, par le biais du Programme des centres d'excellence de la langue française, une consultation auprès de plus de 300 entreprises et associations du domaine des arts, de la culture et des communications, de même que des fonctionnaires fédéraux chargés de gérer les subventions et les contributions, sur l'importance des contrôles internes et des contrôles de gestion et sur l'évaluation du rendement. Contrairement à l'idée que s'en fait le public, les entreprises du domaine des arts et de la culture estiment que les contrôles de gestion sont très importants et contribuent directement à leur rentabilité commerciale. Les auteurs du rapport final recommandent qu'on apporte des améliorations aux programmes fédéraux de subventions et de contributions ainsi qu'à la structure, aux systèmes de gestion, aux contrôles internes et aux évaluations du rendement des entreprises culturelles.

Projet de gestion et d'évaluation des risques : La première phase de ce projet a été entreprise à la suite de la Vérification de la gestion des risques et de la sensibilisation à la fraude effectuée par le vérificateur général (1993) dans les ministères fédéraux. Elle visait à déterminer les secteurs à risques élevés, y compris ceux qui sont vulnérables à la fraude et à des comportements contraires à l'éthique et qui nécessitent une attention particulière. Elle comportait des séminaires sur l'éthique et la sensibilisation à la fraude, destinés à tous les employés du Ministère. On a entrepris une deuxième phase, axée sur la sécurité au Ministère (personnel/lieux/information) et la santé et la sécurité des employés. L'évaluation des risques aidera les gestionnaires de programme et les gestionnaires fonctionnels à prendre les mesures appropriées afin de protéger les biens du Ministère, ses ressources financières et humaines, l'information et le public.

Examen du processus de passation des marchés de services et d'établissement des ententes de contribution : Il s'agissait essentiellement d'une vérification des processus, des politiques et des formalités en prévision d'une participation accrue de tierces parties à l'exécution des programmes. On a examiné les pratiques de passation des marchés afin de vérifier si elles étaient conformes aux règlements et aux principes de prudence, de probité et d'optimisation des ressources. On a constaté que le cadre actuel de contrôle de gestion était efficace, mais qu'il fallait à nouveau mettre l'accent sur la responsabilisation, respecter l'esprit des règlements et maintenir des pistes de vérification claires afin d'assurer une plus grande conformité et l'optimisation des ressources. On a examiné le processus d'établissement des ententes de contribution afin de vérifier s'ils sont conformes aux pouvoirs et mandats des programmes. On a trouvé le Ministère en conformité pour la majeure partie des treize programmes de contribution autorisés soumis à l'examen.

RÉSULTATS DES VÉRIFICATIONS EXTERNES

Vérificateur général du Canada, La protection du patrimoine naturel du Canada et la gestion des canaux historiques à Parcs Canada, novembre 1996 : Le vérificateur général a appuyé l'approche de gestion écosystémique adoptée par Parcs Canada et a proposé des améliorations visant à lier les fonctions de planification, de surveillance et de reddition de compte afin d'atteindre les objectifs établis. Il s'est interrogé quant au nombre de nouveaux parcs nationaux encore à créer afin d'atteindre l'objectif du gouvernement de représenter les 39 régions naturelles par un parc national d'ici l'an 2000. En ce qui concerne les canaux, les observations du vérificateur général ont porté principalement sur l'écart entre les revenus générés par les canaux et leurs coûts de fonctionnement. Parcs Canada élabore actuellement un plan d'action, attendu à l'automne de 1997, afin de donner suite aux principales recommandations.

AUTRES EXAMENS IMPORTANTS

Cadre d'analyse de la contribution des institutions fédérales à la mise en oeuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles: L'article 41 de la partie VII de la Loi sur les langues officielles stipule que le gouvernement fédéral s'engage «à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne». Le cadre d'analyse est un outil mis à la disposition des ministères et agences afin de les aider à poser un regard critique sur la façon dont ils ont intégré à leurs opérations courantes la volonté du gouvernement de favoriser l'épanouissement et d'appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de promouvoir la reconnaissance des deux langues officielles au sein de la collectivité canadienne.

Jeunesse Canada au travail : L'examen de ce programme d'emploi pour les jeunes a porté sur le succès du programme tel que l'ont perçu les partenaires et les étudiants participants et sur les modifications à apporter afin d'en améliorer la conception et l'exécution. L'examen a conclu que le programme a été un succès et a recommandé qu'il se poursuive sous réserve de changements mineurs relatifs à la conception et à l'exécution. L'examen a aussi recommandé qu'on détermine des indicateurs de performance et qu'on élabore une base de données et un système de collecte de renseignements sur le programme.

Section IV: Renseignements supplémentaires

A. Rapports législatifs déposés par le ministère du Patrimoine canadien entre le 1^{er} avril 1996 et le 31 mars 1997

Rapport annuel sur les langues officielles	17 mai 1996
Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le	
multiculturalisme canadien	6 février 1997
Plan de gestion du parc national de la Pointe-Pele	ée 17 juin 1996
Plan de gestion du parc national de Pukaskwa	17 juin 1996
Plan de gestion du parc national de Prince-Albert	t 17 juin 1996
Plan de gestion des parcs nationaux des Glaciers	s et
de Mont-Revelstoke	17 juin 1996

B. Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille de Patrimoine canadien

Loi sur le ministère du Patrimoine canadien L.C. 1995, ch. 11

Programme Identité canadienne

I -: :	I D 1005 al II 5
Loi instituant des jours de fête légale	L.R. 1985, ch. H-5
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81- 82-83, ch. 85
Loi sur l'hymne national	L.R. 1985, ch. N-2
Loi sur les normes de fabrication	I D 1007 1 N 0
du drapeau national du Canada	L.R. 1985, ch. N-9
Loi instituant un symbole national	L.R. 1985, ch. N-17
Loi sur les langues officielles	L.R. 1985, ch. 31 (4e suppl.)
Loi sur l'emploi dans la fonction publique	L.R. 1985, ch. P-33
Loi sur la pension de retraite	
des lieutenants-gouverneurs	L.R. 1985, ch. L-8
Loi sur les traitements	L.R. 1985, ch. S-3
Loi sur les marques de commerce	L.R. 1985, ch. T-13
Loi sur le multiculturalisme canadien	S.C. 1985, ch. 24 (4e suppl.)
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales	S.C. 1991, ch. 7
Loi sur la condition physique et le sport amateur	L.R. 1985, ch. F-25
Loi sur les Archives nationales du Canada	L.R. 1985, ch. 1 (3e suppl.)
Loi sur la capitale nationale	L.R. 1985, ch. N-4
Loi sur la Bibliothèque nationale	L.R. 1985, ch. N-12
Loi sur le Centre national des Arts	L.R. 1985, ch. N-3
Loi sur le cinéma	L.R. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R. 1985, ch. C-2
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion	,
et des télécommunications canadiennes	L.R. 1985, ch. C-22
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	*
I	,

Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur la Société de développement	
de l'industrie cinématographique canadienne	L.R. 1985, ch. C-16
Loi sur le statut de l'artiste	L.C. 1992, ch. 33

Programme Parcs Canada

Loi visant à protéger les gares	
ferroviaires patrimoniales	L.R. 1985, ch. 52 (4e Suppl.)
Loi sur les lieux et les monuments historiques	L.R. 1985, ch. H-4
Loi sur le Parc national de l'archipel de Mingan	L.C. 1984, ch. 34
Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi sur les parcs nationaux	L.R. 1985, ch. N-14
Loi sur les forces hydrauliques du Canada	L.R. 1985, ch. W-4
Loi sur le ministère des Transports	L.R. 1985, ch. T-18
Loi sur les immeubles fédéraux	L.C. 1991, ch. 50
Loi sur la maison Laurier	L.R. 1952, ch. 163

C. Renseignements supplémentaires

Adresse principale, numéro de téléphone et adresse Internet

Bureaux centraux

Patrimoine canadien Direction des communications 25, rue Eddy, pièce 10G3 Hull (Québec) K1A 0M5

Tél.: (819) 997-0055

Adresse Internet: http://www.pch.ca

Région de l'Atlantique

Patrimoine canadien 1045, rue Main Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

Tél.: (506) 851-7066 Téléc.: (506) 851-7079

Région du Québec

Patrimoine canadien Complexe Guy-Favreau 200, boul. René-Lévesque ouest Tour Ouest, 6ième étage Montréal (Québec) H2Z 1X4

HZZ 1X4 Tál + (51/

Tél.: (514) 283-2332 1-800-463-6769

Région de l'Ontario

Patrimoine canadien 4900, rue Yonge 13ième étage North York (Ontario) M2N 6A6 Tél.: (416) 954-9243 1-800-839-8221

Région des Prairies et des Territoires-du-Nord-Ouest

Patrimoine canadien
Service de l'information
457, rue Main
a/s de Lieu historique national de la Fourche
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3E8
Tél.: (204) 983-2290

1-800-250-4567

Région de l'Ouest

Patrimoine canadien 300, rue West Georgia Pièce 300 Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6C6 Tél.: (604) 666-0176

Parcs Canada

Est du Canada

Historic Properties Rue Upper Water Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1S9

Tél.: (902) 426-4912

Ouest du Canada

Pièce 552 220, 4ième avenue S.E. Calgary (Alberta) T2G 4X5

Tél.: (403) 292-4444

D. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés Utilisation du pouvoir de dépenser

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Programme Identité canadienne		
5 Dépenses de fonctionnement	56 266	72 950
10 Subventions et contributions	404 461	504 532
15 Versement à la Société canadienne des postes	58 000	58 000
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	932
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite</i> des lieutenants-gouverneurs	390	461
(L) Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants-gouverneurs précédents	137	135
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux	5 078	5 272
(L) Paiements à la Fondation canadienne des Relations raciales en vertu de la <i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i>		24 000
Total du budgétaire	525 262	666 282
L20 Prêts à des établissement et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels</i>	10	
L20 Prêts aux industries culturelles		9 430
Total du Programme	525 272	675 712

Sommaire des crédits approuvés Utilisation du pouvoir de dépenser (suite)

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Programme Parcs Canada		
25 Dépenses de fonctionnement	168 187	185 871
30 Dépenses de capital	121 898	119 339
(L) Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada	956	2 726
(L) Fonds renouvelable pour des périmètres urbains		401
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux	19 907	20 669
Total du Programme	310 948	329 006
Programme Services de gestion ministériels		
10 Dépenses de fonctionnement	74 097	84 705
(L) Ministre du Patrimoine canadienne - Traitement et allocation pour automobile	49	41
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux	7 674	7 968
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne		750
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs		722
Total du Programme	81 820	94 186
Total Budgétaire	918 030	1 089 474
Total Non budgétaire	10	9 430
Total du Ministère	918 040	1 098 904

Tableau des dépenses prévues et des dépenses réelles

(milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Programme Identité canadienne				
Participation Participation des citoyens et Multiculturalisme				
Identité canadienne	73 106	63 871	58 684	69 292
Multiculturalisme	43 403	31 072	29 282	59 854
Sous-total	116 509	94 943	87 966	129 146
Sport	68 014	51 098	52 638	55 027
Total - Participation	184 523	146 041	140 604	184 173
Langues officielles				
Collaboration intergouvernementale	244 639	209 883	195 577	187 348
Appui aux communautés linguistiques	29 421	34 746	24 865	32 939
Promotion et dialogue	28 357	29 270	21 688	24 178
Total - Langues officielles	302 417	273 899	242 130	244 465
Développement culturel et patrimoine*				
Politiques et programmes des arts	30 957	33 098	25 321	28 722
Politiques et programmes du patrimoine	31 971	26 279	24 234	26 136
Radiodiffusion	8 545	9 282	7 856	90 936
Industries culturelles	131 169	104 317	85 127	101 280
Total - Développement culturel et patrimoine	202 642	172 976	142 538	247 074
Total du programme	689 582	592 916	525 272	675 712

^{*} Comprend des ressources non budgétaires de 9 430 000 \$

Tableau des dépenses prévues et des dépenses réelles (suite)

(milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Programme Parcs Canada				
Exploitation	258 099	265 118	251 012	265 685
Aménagement	59 631	59 805	42 650	45 525
Gestion du Programme et services techniques	24 844	18 105	17 286	17 796
Total	342 574	343 028	310 948	329 006
Programme services de gestion ministériels				
Coordination	58 566	58 302	50 612	63 403
Soutien dans les régions	32 988	33 642	31 208	30 783
Total du programme	91 554	91 944	81 820	94 186
Total du Ministère	1 123 710	1 027 888	918 040	1 098 904

Tableau des dépenses prévues et des dépenses réelles (suite)

Explication des changements

(milliers de dollars)	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97	Changement
Identité canadienne	526 821	668 010	141 189
Parcs Canada	367 913	395 295	27 382
Services de gestion ministériels	81 820	94 186	12 366
	976 554	1 157 491	180 937
Recettes à valoir sur le crédit	(58 524)	(68 017)	(9 493)
Ressources budgétaires	918 030	1 089 474	171 444
Prêts non budgétaires	10	9 430	9 420
Ressources réelles	918 040	1 098 904	180 864

Explication du changement : La différence de 180 864 000 \$ entre les dépenses réelles et le Budget principal est due avant tout au financement additionnel reçu par le biais du Budget des dépenses supplémentaire pour les programmes suivants :

		(en millions
		de dollars)
•	Fonds de télévision et de câblodiffusion pour la production d'émissions canadiennes	100,0
•	Paiement à la Fondation canadienne des relations raciales	24,0
•	Report des ressources de l'exercice 1995-1996	16,3
•	Renforcer et Célébrer le Canada	11,0
•	Fonds de développement des industries culturelles	10,6
•	Programmes d'emploi d'été pour les jeunes (Jeunesse Canada au travail)	10,0
•	Coûts d'exploitation additionnels	5,2
•	Ressources pour compenser les départs d'employés	4,8
•	Lutte contre les feux de forêt imprévus	2,5
•	Hospitalité-Canada	1,2
•	Centres d'accueil autochtones	0,7

Coût net du Ministère Comparaison du Budget des dépenses principales et des dépenses réelles, 1996-1997, par programme

Programme	Identité	canadienne
I I USI ammic	Iuciitic	canadicinic

(Milliers de dollars)	Fonctionnement	Paiements de transfert	Recettes à valoir sur le crédit	Total budgétair e	Non budgétaire	Total
Participation	30 195	110 409		140 604		140 604
	45 206	138 968		184 174		184 174
Appui aux	5 848	236 282		242 130		242 130
langues officielles	6 627	237 837		244 464		244 464
Développement	85 790	58 297	(1 559)	142 528	10	142 538
culturel et patrimoine	87 049	152 323	(1 728)	237 644	9 430	247 074
Total du	121 833	404 988	(1 559)	525 262	10	525 272
programme	138 882	529 128	(1 728)	666 282	9 430	675 712

Programme Parcs Canada

(Milliers de dollars)	Fonctionnemen t	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes à valoir sur le crédit	Total
Exploitation	208 106	99 589	282	(56 965)	251 012
	235 989	95 111	733	(66 149)	265 684
Aménagement	24 187	15 985	2 478	-	42 650
	14 781	19 417	11 328	-	45 526
Gestion du Programme et	8 362	8 924	-	-	17 286
services techniques	7 151	10 645	-	-	17 796
Total du programme	240 655	124 498	2 760	(56 965)	310 948
	257 921	125 173	12 061	(66 149)	329 006

Services de gestion ministériels

(Milliers de dollars)	Fonctionnement	Total
Coordination	50 612	50 612
	63 403	63 403
Soutien dans les régions	31 208	31 208
	30 783	30 783
Total du programme	81 820	81 820
	94 186	94 186
Total du Ministère		918 040
		1 098 904
Recettes à valoir sur le Trésor		(50 500)
		(58 205)
Coûts des services fournis par les autres ministères		45 601
		41 531
Coûts net du ministère		913 141
		1 082 230

Le caractère gras représente les dépenses réelles

Utilisation des ressources humaines

(milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Programme Identité canadienne				
Participation	312	306	281	268
Langues officielles	83	81	80	81
Développement culturel et patrimoine	381	358	352	330
Total du programme	776	745	713	679
Programme Parcs Canada				
Exploitation	3 505	3 520	3 484	3 543
Aménagement	365	357	186	183
Gestion du Programme et services techniques	126	84	34	34
Total	3 996	3 961	3 704	3 760
Services de gestion ministériels				
Coordination	679	676	638	670
Soutien dans les régions	508	498	490	475
Total du programme	1 187	1 174	1 128	1 145
Total du Ministère	5 959	5 880	5 545	5 584

Paiements de transfert

Subventions et contributions - Sommaire par programme

(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
Subventions				
PROGRAMME IDENTITÉ CANADIENNE				
Participation Participation des citoyens et Multiculturalisme				
Identité canadienne	27 201	22 497	25 951	6 786
Multiculturalisme	19 799	18 064	18 507	41 020
Total partiel Sport	47 000	40 561	44 458	47 806
Total - Participation	47 000	40 561	44 458	47 806
Langues officielles	33 279	38 025	29 779	30 723
Développement culturel et patrimoine				
Radiodiffusion				
Industries culturelles				
Politiques et programmes des arts	1 432	1 400	1 200	1 200
Politiques et programmes du patrimoine	10 006	5 801	6 326	5 317
Total - Développement culturel et patrimoine	11 438	7 201	7 526	6 517
Total - Programme Identité canadienne	91 717	85 787	81 763	85 046
PROGRAMME PARCS CANADA				
Exploitation			38	
Aménagement	3 543	6 840		23
Gestion du Programme et services techniques				
Total - Programme Parcs Canada	3 543	6 840	38	23
Total des subventions - Ministère	95 260	92 627	81 801	85 069

(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
Contributions				
PROGRAMME IDENTITÉ CANADIENNE				
Participation Participation des citoyens et Multiculturalisme				
Identité canadienne	26 011	24 435	16 940	37 996
Multiculturalisme	2 558	1 994	187	2 039
Total partiel	28 569	26 429	17 127	40 035
Sport	63 620	47 752	48 824	51 128
Total - Participation	92 189	74 181	65 951	91 163
Langues officielles	263 496	230 000	206 503	207 114
Développement culturel et patrimoine				
Radiodiffusion	5 549	5 671	5 600	89 435
Industries culturelles	43 599	27 424	23 493	29 211
Politiques et programmes des arts	25 000	27 229	18 904	21 538
Politiques et programmes du patrimoine	3 748	4 643	2 774	5 576
Total - Développement culturel et patrimoine	77 896	64 967	50 771	145 805
Total - Programme Identité canadienne	433 581	369 148	323 225	444 082
PROGRAMME PARCS CANADA				
Exploitation	672	2 317	244	732
Aménagement	2 637	11 829	2 478	11 306
Gestion du Programme et services techniques				
Total - Programme Parcs Canada	3 309	14 146	2 722	12 038
Services de gestion ministériels				
Contributions en vertu d'autorisations spéciales	51			
Total des contributions	436,941	383 294	325 947	456 120
Total Ministère - Subventions et contributions	532 201	475 921	407 748	541 189

Détails des subventions et contributions

(en dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Réel 1996-97
Subventions			
IDENTITÉ CANADIENNE			
Participation			
Subventions à des organismes bénévoles, à des institutions non gouvernementales et à des particuliers pour promouvoir des études sur le Canada	3 855 520	1 596 420	705 609
Hospitalité-Canada		40 000	
Centres d'accueil autochtones	15 077 792	15 005 871	8 000
Développement social et culturel des autochtones	1 046 445		
Organisations autochtones représentatives	2 158 811	1 968 571	1 821 569
Femmes autochtones	1 305 770	987 684	902 965
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province au Canada, à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale	214 115	204 000	192 280
Subventions à des organisations sans but lucratif pour célébrer la Fête du Canada et aux secteurs public et privé dans le but de célébrer les anniversaires d'importance pour le patrimoine canadien	1 420 484	1 390 811	1 896 900
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite</i> des lieutenants-gouverneurs	385 658	406 760	461 533
(L) Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants- gouverneurs précédents	134 168	133 723	134 721
Paiements à la Fondation canadienne des relations raciales			24 000 000
Relations interraciales et compréhension interculturelle	4 841 123	4 705 356	4 891 542
Cultures et langues ancestrales	4 439 414	3 666 753	3 746 324
Soutien aux organismes volontaires	10 518 763	9 691 952	8 382 237
Action volontaire	820 357	92 085	41 800
Droits de la personne	782 038	671 076	620 161
Total - Participation	47 000 458	40 561 062	47 805 641

Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Réel 1996-97
Subventions (suite)			
Langues officielles			
Subventions aux organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage et la promotion des langues officielles	33 278 415	38 024 422	30 723 313
Total - Langues officielles	33 278 415	38 024 422	30 723 313
Développement culturel et patrimoine			
Subventions aux institutions muséales sans but lucratif, aux associations muséales nationales et internationales et aux institutions du patrimoine dans le but de favoriser l'accès au patrimoine canadien			
Importation et exportation de biens culturels	911 350	652 898	296 153
Programme d'appui aux musées	8 665 037	5 148 320	5 021 180
Programme d'archéologie	430 000		
Subventions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel			
Groupe fiduciaire des édifices Pères de la Confédération	1 431 650	1 400 000	1 200 000
Total - Développement culturel et patrimoine	11 438 037	7 201 218	6 517 333
Total des subventions - Identité canadienne	91 716 910	85 786 702	85 046, 287
PARCS CANADA			
Subventions à l'appui d'activités ou projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	42 569	40 138	22 707
Conservation de la vallée de la Rouge	3 500 000	5 000 000	
Héritage patrimonial marin du Pacifique		1 800 000	
Total des subventions - Parcs Canada	3 542 569	6 840 138	22 707
Total des subventions - Ministère	95 259 479	92 626 840	85 068 994

Details des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Réel 1996-97
Contributions			
IDENTITÉ CANADIENNE			
Participation			
Relations raciales et compréhension interculturelle	819 019	628 620	867 730
Participation et appui communautaire	1 313 914	959 806	1 156 374
Cultures et langues ancestrales	425 000	405 000	15 000
Contestation judiciaire	1 365 000	1 148 200	936 226
Contributions à des organismes bénévoles, à des institutions non gouvernementales et à des particuliers pour promouvoir			
des études sur le Canada	488 000	398 138	158 473
Hospitalité-Canada	3 060 244	3 097 662	3 962 740
Accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion	10 153 752	9 699 980	8 295 300
Centres d'accueil autochtones	2 089 102	1 717 125	17 042 048
Organisations autochtones représentatives	3 236 387	3 180 262	2 686 991
Femmes autochtones	860 035	864 924	768 223
Langues autochtones au Yukon	1 206 500	934 000	909 000
Langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest	3 552 000	3 395 000	3 237 000
Contributions aux organismes nationaux de sport amateur	38 622 556	31 130 905	29 451 782
Contributions au Centre canadien du sport et de la condition physique	3 711 184	2 500 000	1 500 000
Contributions aux athlètes amateurs d'élite	5 004 080	6 838 185	6 765 497
Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	16 282 049	7 282 962	13 410 158
Total de contributions - Participation	92 188 822	74 180 769	91 162 542

Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Réel 1996-97
Contributions (suite)			
Langues officielles			
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale/territoriale y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	249 613 238	215 421 844	191 440 554
Contributions aux organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	13 882 708	14 577 814	15 673 429
Total - Langues officielles	263 495 946	229 999 658	207 113 983
Développement culturel et patrimoine Contributions à des organismes sans but lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel			
Programme d'initiatives culturelles	12 943 666	9 028 526	7 648 937
Projets d'infrastructures culturelles au Québec et en Alberta	7 101 890	9 373 194	7 777 758
Contributions en vertu des modalités de l'entente Canada- France dans le domaine des musées		300 000	
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine du Canada			
Accès public aux musées	2 673 375	3 427 165	2 234 775
Association des musées canadiens	356 150	314 250	314 250
Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels	70 277		
Jeunesse Canada au travail			3 027 185

Détails des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Réel 1996-97
Contributions (suite) Contributions à des organismes de publication et d'enregistrement sonore pour améliorer leur développement et leur distribution			
Industrie de l'édition canadienne	22 669 252	15 280 003	19 100 123
Aide au développement de l'enregistrement sonore	4 200 000	4 200 000	4 200 000
Programme d'aide à la distribution des publications	13 934 238	4 982 376	3 297 701
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion			
Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes			82 000 000
Programme d'aide à la distribution dans le Nord	3 100 000	3 100 000	3 100 000
Contribution à TV5	2 122 747	2 399 100	2 500 000
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine du film et de la vidéo	654 500	582 945	832 000
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional			
à Terre-Neuve	905 776	846 250	360 000
à l'Île-du-Prince-Édouard	218 242	49 414	
au Nouveau-Brunswick	444 711	274 170	
en Nouvelle-Écosse	618 594	524 000	51 000
en Saskatchewan	308 618	230 544	
en Alberta	745 629	158 281	52 827
en Colombie-Britannique	74 850	888 351	
Entente de développement - Winnipeg		86 884	398 688

Détail des subventions et contributions (suite)

(en dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Réel 1996-97
Contributions (suite)			
Alliance stratégique Canada-Alberta			851 878
Conférence canadienne des arts	474 500	455 000	390 000
Fondation canadienne des arts autochtones	475 000	475 000	475 000
Contributions à l'École nationale de ballet, à l'École nationale de théâtre et à l'École nationale de cirque		5 200 000	4 870 208
Contributions effectuées en vertu d'autorisations spéciales	3 085 791	2 231 184	2 137 950
Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux			
Organismes nationaux d'activités artistiques et culturelles	119 725		10 000
Organismes nationaux de services dans le domaine du film et de la vidéo	283 750	360 100	
Organismes de services de l'enregistrement sonore	315 000	200 775	175 000
Total - Développement culturel et patrimoine	77 896 281	64 967 512	145 805 280
Total des contributions - Identité canadienne	433 581 049	369 147 939	444 081 805
Paiements de tranfert - Identité canadienne	525 297 959	454 934 641	529 128 092
PARCS CANADA			
Contributions à l'appui d'activités ou projets reliés aux parcs nationaux aux aires marines nationales de conservation aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	3 309 188	3 449 984	12 038 212
Héritage patrimonial marin du pacifique		8 946 552	
Droits de coupe à Gwaii Haanas		1 750 000	
Total - Parcs Canada	3 309 188	14 146 536	12 038 212
Camilago do costion ministériale			
Services de gestion ministériels	50.000		
Contributions approuvées en vertu de l'APRM	50 928	202.204.477	4844004
Total des contributions - Ministère	436 941 165	383 294 475	456 120 017
Total des paiements de transfert - Ministère	532 200 644	475 921 315	541 189 011

Dépenses en capital de Parcs Canada par activité

(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Exploitation	89 632	92 373	99 589	95 111
Aménagement	24 661	20 450	15 985	19 417
Gestion du Programme et services techniques	10 787	10 093	8 924	10 645
Ressources réelles	125 080	122 916	124 498	125 173

Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations

Grands projets de l'État: Une initiative ministérielle comportant des dépenses de 2 millions \$ ou plus, qui requiert la conception et la mise au point de nouveaux programmes, d'équipement, de structures ou de systèmes et qui comporte des risques plus élevés que la moyenne constitue un projet de l'État si :

son coût estimatif dépasse les pouvoirs d'approbation accordés au Ministère par le Conseil du Trésor, ou

les risques sont particulièrement élevés, quel que soit le coût estimatif.

Lorsqu'un projet de l'État comporte des risques élevés et un coût estimatif supérieur à 100 millions \$, il constitue un «grand projet de l'État».

Estimation fondée (EF): Estimation d'une qualité et d'une fiabilité suffisantes pour obtenir l'approbation du Conseil du Trésor en tant qu'objectif de coûts pour l'étape du projet envisagée. Elle est fondée sur une conception détaillée des systèmes et des composantes et prend en compte tous les objectifs et les résultats livrables du projet. Elle remplace les estimations de type A ou B.

Estimation indicative (EI): Estimation de moindre envergure ne permettant pas d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor en tant qu'objectif de coûts. Elle remplace les estimations de type C ou D.

Approbation provisoire d'un projet (AP): Autorisation du Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues. Cette approbation s'étend aux objectifs de l'étape de définition du projet et aux dépenses pertinentes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation provisoire après avoir examiné le cycle de vie complet du projet et en avoir établi le coût, habituellement selon une estimation indicative, et après avoir préparé une estimation fondée visant le coût de l'étape de définition du projet.

Approbation finale d'un projet (AF): Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs de l'étape d'exécution du projet et les dépenses pertinentes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation finale après avoir établi l'ampleur du cycle de vie du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.

Autorisations déléguées (AD) : Projets aux fins desquels des autorisations ont été déléguées au Ministère par le Conseil du Trésor.

Détails des grands projets d'immobilisations

(en milliers de dollars) Parcs Canada Projets par activité et par région	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget des dépenses 1996-97	Réel 1996-97
Activité Exploitation				
Région de l'Ouest (de l'Alberta)				
Jasper Réfection de Marmot Road (A-AD)	1 484	653	-	-
Réaménagement du champ de glace Columbia (A-AF)	396	2 626	2 134	2 275
Banff, Yoho, Revelstoke et des Glaciers Réparation de la transcanadienne (A-AD)	-	2 515	16 000	15 255
Banff Étude relative à la vallée de Bow	676	1 178	257	761
Services d'égout du Lac Louise (B-AD)	390	1 200	1 900	-
Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest				
Prince Albert Centre d'accueil de Waskesiu (B-AF)	71	151	300	18
Mont-Riding Centre d'accueil de Wasagaming (B-AF)	315	113	200	45
Région de l'Ontario				
Voie navigable Trent-Severn Barrage 5 de l'écluse 5 (B-AD)	4	3 373	-	-
Réparation des écluses du Canal du Sault (C-AP)	178	680	3 000	2 180
Région du Québec				
Canal Lachine Stabilisation des sédiments (B-AD)	2 021	171	500	202
Forillon/Phare de Pointe-au-Père Programme de soutien des principales installations de la région (B-AD)	1 622	229	-	86

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(en milliers de dollars) Parcs Canada Projets par activité et par région	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget des dépenses 1996-97	Réel 1996-97
Parc national La Mauricie				
Positionnement du parc (B-AD)	319	1 290	1 695	633
Canal Chambly				
Écluse 9 (A-AD)	1 074	66	-	-
Pont 7 (C-AP)	-	-	-	-
Restauration Écluse 4 (B-AP)	40	-	500	1 330
Région de l'Atlantique				
Hautes-Terres-du-Cap-Breton				
Préservation de la piste Cabot (B-AD)	590	-	1 275	1 504
Aménagement du terrain de golf (A-				
AD)	956	2 029	-	-
Terra Nova				
Réparation de la transcanadienne (A-				
AD)	2 110	2 703	2 100	2 084
Stabilisation du complexe de défense				
d'Halifax sur l'île George (B-AD)	840	62	500	508

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(en milliers de dollars) Parcs Canada Projets par activité et par région	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget des dépenses 1996-97	Réel 1996-97
Activité Aménagement				
Région du Pacifique et du Yukon				
Îles-de-la-Reine-Charlotte IDÉR (Centre d'accueil) (B-AD)	499	1 115	-	50
Gwaii Haanas/Moresby-Sud Aménagement (B-AD)	1 422	1 298	2 000	1 142
Aménagement Vuntut	240	261	1 399	454
Région de l'Ouest (de l'Alberta)				
Ranch-Bar U (C-AD)	806	703	1 000	729
Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest				
Recherche relative aux dangers d'exposition aux bisons du Parc Wood Buffalo (C-AD)	-	400	626	330
Région de l'Ontario				
Péninsule de Bruce Achat de terres (B-AD)	851	610	200	200
Région du Québec				
Grosse-Île Aménagement (B-AD)	829	2 996	3 009	4 176
Parc marin du Saguenay Aménagement (B-AD)	1 753	2 143	3 273	2 695
Cartier-Brébeuf Réaménagement (C-AF)	-	-	480	-
Fortifications de Québec Tenailles - Nouvelles Casernes	1 310	974	2 500	1 014
Fort Témiscamingue Mise en oeuvre (C-AD)	-	188	620	216

Détails des grands projets d'immobilisations (suite)

(en milliers de dollars) Parcs Canada Projets par activité et par région	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget des dépenses 1996-97	Réel 1996-97
Mingan				
Base nautique multifonctionnelle	1.050	1.542	(15	506
(B-AD)	1 858	1 543	615	506
Région de l'Atlantique				
Terre-Neuve				
Aménagement de Red Bay (B-AD)	79	197	675	265
Aménagement de l'Établissement-				
Ryan (B-AD)	674	275	964	2 226

Analyse de recettes par programme

(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget des dépenses 1996-97	Réel 1996-97
Recettes à valoir sur le crédit Identité canadienne				
Recettes provenant des services des musées et du patrimoine	1 169	1 262	1 125	1 357
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	-	-	434	371
Total partiel	1 169	1 262	1 559	1 728
Parcs Canada				
Locations, terrains, bâtiments et concessions	9 672	10 180	10 630	11 768
Droits d'entrée	12 841	19 995	17 175	24 640
Permis de camping et de roulottes	9 995	11 462	11 935	11 564
Autres recettes	7 529	8 273	12 747	7 423
Total partiel	40 037	49 910	52 487	55 395
Recettes à valoir sur le Fonds renouvelable de Parcs Canada Périmètres urbains				
Droits municipaux	-	-	-	2 724
Subsides	-	-	-	4 463
Recettes sources thermales	2 846	2 935	4 478	3 046
Recettes terrain de golf	-	-	-	521
Total partiel	2 846	2 935	4 478	10 754
Recettes totales Parcs Canada	42 883	52 845	56 965	66 149
Total - Recettes à valoir sur le crédit	44 052	54 107	58 524	67 877

Analyse de recettes par programme (suite)

(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget des dépenses 1996-97	Réel 1996-97
Recettes à valoir sur le Trésor				
Identité canadienne Accords fédéraux provinciaux sur				
les loteries	49 318	50 614	50 500	51 314
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	242	367	-	-
Autres recettes	113	3 591	-	6 891
Total - Recettes à valoir sur le				
Trésor	49 673	54 572	50 500	58 205

Périmètre urbain - Bilan des opérations du fonds renouvelable

(milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Prévisions 1996-97	Réel 1996-97
Recettes			8 850	7 187
Dépenses Fonctionnement : Traitements et salaires			3 148	3 033
Amortissement			2 446	2 425
Réparations et entretien			569	39
Services de soutien et services administratifs			338	1 068
Matériel, fournitures et approvisionnement			1 331	776
Intérêts				
Total - Dépenses de fonctionnement			7 832	7 341
(Surplus) Déficit			(1 018)	154
tat de l'évolution de la situation financière				
(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Prévisions 1996-97	Réel 1996-97
Fonds de roulement nécessaire (fourni) Fonctionnement				
(Revenu) net ou perte nette pour l'année			(1 018)	154
Ajouter : Amortissement et autres postes ne nécessitant pas l'utilisation de fonds			(2 446)	(2 482)
			(3 464)	(2 328)
Besoins en capitaux			3 667	2 729
Dépenses nettes imputées sur le crédit			203	401
érimètre urbain - Utilisation de l'autorisation relative au	fonds renouv	elable		
(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Prévisions 1996-97	Réel 1996-97
Autorisation			10 000	10 000
Prélèvement : Solde au 1 ^{er} avril				
Prélèvement			203	401
Solde au 31 mars			9 797	9 599

Le fonds renouvelable du périmètre urbain a été établi en 1996-1997. Les prévisions sont celles de janvier 1997.

Unité d'entreprises - Bilan des opérations du fonds renouvelable

(en milliers de dollars)	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Budget principal 1996-97	Réel 1996-97
Recettes	2 845	2 935	4 478	3 572
Dépenses				
Fonctionnement:				
Traitements et salaires	1 787	1 811	1 749	2 041
Amortissement	467	558	1 033	837
Réparations et entretien	145	133	181	79
Services administratifs et services de soutien	327	450	403	756
Matériel, fournitures et approvisionnement	313	308	251	351
Intérêts	-	50	283	151
Total - Dépenses de fonctionnement	3 039	3 310	3 900	4 215
(Surplus) Déficit	194	375	(578)	643
tat de l'évolution de la situation financière	Réel	Réel	Budget	Réel
(en milliers de dollars)	1994-95	1995-96	principal 1996-97	1996-97
Fonds de roulement nécessaire (fourni)				
Fonctionnement				
(Revenu) net ou perte nette pour l'année	194	375	(578)	643
Ajouter : Amortissement et autres postes ne nécessitant pas l'utilisation de fonds	(488)	(589)	(1 066)	(874)
Total partiel	(294)	(214)	(1 644)	(231)
Acquisition d'immobilisations	493	2 917	2 600	2 956
Dépenses nettes imputées sur le crédit	199	2 703	956	2 725
Dépenses nettes imputées sur le crédit Unité d'entreprises - Utilisation de l'autorisation relative au			Budget principal	2 725 Réel 1996-9
(en milliers de dollars)			1996-97	
Autorisation	6 000	6 000	6 000	8 000
Prélèvement :				
Solde au 1 ^{er} avril		199	2 815	2 902
Prélèvement	199	2 703	956	2 725
	199	2 902	3 771	5 627
Solde au 31 mars	5 801	3 098	2 229	2 373